HORAIRES DE PRIERE

El Fedjr	04:44
Dohr	12:36
El Asr	16:14
Maghreb	19:04
El Icha	20:26

Constantine et ses environs (+15mn pour l'Algérois)

EL ACIL

LE JOURNAL DE L'EST ALGERIEN

Site web: www.elacil.com
Email : elacilquotidien@yahoo.fr

Education / Enjeux « financiers » de l'école de demain

« Que l'école devienne une marchandise est inadmissible ! »

P16

DES SOLLICITATIONS DE PARTICIPATION ÉMANENT DE NOMBREUX PAYS ÉTRANGERS

La manifestation « 2015 » tend à s'inscrire, à J-9, dans l'universalité

La déclaration de la ministre de la culture faite avant-hier et qui rapporte le souhait de pays, non arabes, de participer à la manifestation culturelle qui devra être inaugurer, dans une semaine, à Constantine, confirme cette vision. En effet, hormis les 22 pays arabes qui auraient donné leur accord de principe à une participation effective et agissante...

P02

EXPORTATION ET PRÈS DE 2 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES POUR CONSTANTINE

Il faut dire que « l'agressivité » commerciale mais aussi la qualité des produits algériens, du moins ceux prisés à l'étranger...

P02

À CHELGHOUM-LAÏD, UN DÉPUTÉ "PAS CONTENT" DE SES ÉLECTEURS

Une banderole a été déployée sur la voie publique et on y lit « un député empêche les jeunes de nettoyer leur cité»...

P03

2 MILLIARDS POUR DES RALENTISSEURS EN CAOUTCHOUC, À BÉJAÏA

Ils seront installés à proximité des hôpitaux, des établissements scolaires, des édifices publics et zones de stationnements...

P05

EST-CE LA FIN DE CALVAIRE POUR LES RETRAITÉS, GRÂCE À LA BDL ?

Ils n'auront plus à s'agglutiner devant les guichets de postes, chaque 24 du mois, tôt le matin, dans des cohues insoutenables...

P07

KÉNYA / RIPOSTE ARMÉE CONTRE LES SHEBAB

L'aviation bombarde deux camps en Somalie

P09

COMMERCE / LA MESURE PORTANT « CERTIFICAT DE GARANTIE »

Une année après sa promulgation, l'arrêté continue d'être « ignoré » par les commerçants

Cette lmesure n'a pourtant rien changé aux habitudes des vendeurs. Plusieurs magasins au centre d'Alger et El Hamiz, fief de l'électroménager, refusent de fournir une garantie. Ce qui est un droit pour le consommateur, n'a pas de sens pour certains vendeurs. « Mais pourquoi demander une garantie ? C'est une marque connue, vous savez très bien qu'il n'y aura aucun problème », explique un vendeur...

Lire P07

CONSTANTINE

La manifestation « 2015 » tend à s'inscrire dans l'universalité

Il est révolu le temps où l'Algérie était sous embargo diplomatique, induit par une situation sécuritaire, certes, par trop risquée, pour ne pas die suicidaire. Pendant près d'une décennie, rares étaient les chefs d'Etats et chefs de gouvernements qui avaient osé braver la mise en garde, non écrite mais néanmoins savamment entretenue par certains pays qui étaient pourtant catalogués comme « amis » voire « frères ». La situation, en l'état actuel des choses, après d'immenses sacrifices et une exemplaire résistance face à l'hydre terroriste, semble avoir pris un bond qualitatif indéniable sur le plan des relations qu'entretient la Communauté internationale avec l'Algérie qui fait que l'on se retrouve à des années lumière de l'isolement que le pays a « subi », outre la menace de la banqueroute économique sous-tendue par le processus de la cessation de paiement qui le guettait et qui a poussé au rééchelonnement de la dette publique et le recours au FMI. Un rappel des faits nécessaire pour fouetter nos mémoires ! La déclaration de la ministre de la culture faite avant-hier et qui rapporte le souhait de pays, non arabes, de participer à la manifestation culturelle qui devra être inaugurer, dans une semaine, à Constantine, confirme cette vision. En effet, hormis les 22 pays arabes qui auraient donné leur accord de principe à une participation effective et agissante, pour la réussite de l'événement, sept pays d'Europe et d'Asie désirent faire valoir leur savoir-faire dans divers segments culturels. Il s'agit, en l'occurrence, des nations comme l'Espagne, la France, l'Italie, la Finlande, l'Inde et la Chine. Nonobstant le caractère très tardif de l'annonce de la ministre, faite à moins d'une semaine de l'inauguration, il est tout à fait clair qu'un regain d'intérêt pour l'Algérie existe désormais ce qui a tendance, par ailleurs, à chatouiller notre orgueil. Sauf qu'il ne faut pas perdre de vue que ce regain d'intérêt est d'abord dicté par le souci économique de ces pays, mus, parallèlement au souci de « bonnes relations » , par la doctrine immuable énoncée par les pères fondateurs à l'instar de Winston Churchill, entre autres, et dont l'un des fondements exige que ne croient ni en l'existence d'amis eternels ni d'ennemis eternels mais surtout en des intérêts éternels. En d'autres termes, le pathos, l'affect et l'émotion sont des paramètres qu'ils ont au fil des siècles réussi à bannir de leur registre politique. C'est à ce titre qu'il faut appréhender leur participation, du reste la bienvenue, à l'événement constantinois qui ne serait aux yeux de ces pays qu'une porte d'entrée à la rude concurrence qu'ils se livrent pour des parts de marchés, dans un pays en pleine dynamique de reconstruction et un havre de paix, en comparaison avec ce qui se déroule sous d'autres latitudes, pas si éloignées, tout de même de notre pays. Certes, la fête est là, soyons fair-play et hospitaliers, bien que cela raisonne comme un… « Pléonasme », pour celui qui connaît l'Algérien, mais sachons aussi raison garder …

Ahmed Boudraa

Encore des accidents, mais fort heureusement pas de décès

Le rapport de la protection civile de la wilaya de Constantine signale que la journée du dimanche s'est soldée par trois accident ayant fait 9 blessés Le premier, qui s'est produit à 6 h du matin, a eu pour théâtre la route nationale n°79, à l'entrée de la commune Messaoud Boudjeriou, endroit ou un véhicule a dérapé pour heurter un arbre : résultat deux blessés touchés au cou et à l'épaule. Quelques moments plus tard, et vers 10 heures, la protection civile devait enregistrer une collision entre un véhicule léger et une moto, sur la route de Batna, à proximité de l'ex-usine de la COMAMO.

Les deux passagers de la moto CYMA seront les seules victimes de cet accident mais s'en sortent avec des blessures, relativement, légère, à la tête et à la jambe.

L'accident le plus grave, durant cette journée de dimanche, s'est produit sur la RN N°5, dans la mechta Belebkirate à Oued Athmania, daira de Chelghoum Laid, où trois véhicules (symbole Dacia Logan et BMW) sont entrés en collision. Cet accident a causé des blessures à 6 passagers, notamment à la tête, la poitrine, le bassin ainsi que des fractures à la main et à la jambe. L'ensemble des victimes ont été secourues et évacuées à l'hôpital de Oued Athmania par les éléments de la protection civile de cette agglomération

Azziz. K

Saisie de nombreux produits impropres à la consommation

Le service du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya a procédé à la saisie de 5,5 tonnes de marchandises, durant le mois de mars 2015 dont la plus grande part a trait à des produits impropres à la consommation (2,284 tonnes).

Ainsi les produits d'alimentation générale viennent en deuxième position avec 1,61 tonne, talonnés par les eaux minérales et les boissons avec 1,33 tonne. Suivent ensuite les produits de boulangerie (0,59 tonne), les viandes et dérivés (0,21 tonne), les pâtes (0,15 tonne et les gâteaux et confiserie (0,04 tonne).

La valeur de ces marchandises saisies représente 1.872 507 DA et il aura fallu 151 interventions pour parvenir à retirer ces produits du circuit commercial et épargner aux consommateurs des risques réels.

Par ailleurs, les agents du service ''contrôle de qualité et répression des fraudes » » ont proposé la fermeture administrative de 13 commerces, outre l'établissement de 308 procès-verbaux et de signification de poursuite judiciaire. Ces actions sont la conséquence du constat d'infractions relatives à l'hygiène (145), au non affichage des prix (73).

Azziz K

39 opérations d'exportation et près de 2 millions d'euros de recettes en 2014, pour la wilaya

Les statistiques publiées par la chambre de commerce et d'industrie du Rhumel (CCIR), bilantant l'exercice les opérations d'exportation pour 2014, se rapportant à la wilaya de Constantine, démontrent,

chiffres, à l'appui, que des potentialités insoupçonnées dans le secteur économique national existent et ne demandent qu'à être encouragées et appuyées par des politiques de soutien et de facilitation de la part des pouvoirs publics. Les opérations d'exportation de nombreux produits recensées au niveau de la «CCIR» durant 2014, font ressortir un chiffre d'affaires d'environ 2 millions d'euros (1.749.420 euros) ainsi que 39 opérations d'exportation entreprises par une trentaine d'opérateurs, touchant, pratiquement, à toutes les filières économiques, de l'industrie agro-alimentaire à l'industrie chimique, en passant par les cosmétiques, les produits vétérinaires, les matériaux de construction et des produits usagés tel le waste oil. Les opérateurs économiques de la wilaya ont élargi le spectre de leur prospection des marchés extérieurs, susceptibles d'absorber des produits « Made in Algeria ». Il faut dire que « l'agressivité » commerciale mais aussi la qualité des produits algériens, du moins ceux prisés sur le marché étranger, concourent à étendre le « label algérien » à divers continents , même si, actuellement, ils sont concentrés surtout sur les étals européens, maghrébins, africains et arabes, en essayant de bénéficier au maximum des clauses de facilitation accordés par les différents conventions économiques multilatérales et bilatérales qui ont été signées par notre pays, à l'instar de l'accord de partenariat conclu avec l'Union européenne et la zone de libre échange entre les pays arabes (ZAL). Parmi les pays conquis par des produits algériens, on cite, sans faire dans la limitation, le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, la France, l'Italie, la Belgique, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Sénégal…

Salah Souhib

Chelghoum Laid / Embellissement de l'environnement

Le député s' embrouille avec ses électeurs

Nettoyée et plantée d'arbustes dans le cadre du projet d'embellissement des quartiers de la ville, une portion de terrain est au cœur d'une brouille entre les jeunes et leur député, Zeggad Habib. Ce n'est plus le parfait amour entre les jeunes de la cité de l'ALN de Chelghoum Laid et leur député, après que ce dernier a ordonné l'arrêt de l'opération d'embellissement d'une parcelle de terre située entre les immeubles du quartier et proche de la villa de l'élu. Selon les jeunes de la cité, le député aurait tenu des paroles ferme à leur encontre leur intimant l'ordre de ne pas toucher à ce lieu « trop proche de sa maison» et que toute activité sur les lieux « le gênerait». Cette intervention été très mal perçue par les jeunes du quartier qui étaient très remontés contre leur député. Une large banderole a été déployée sur la voie publique sur laquelle on pouvait lire, « un député empêche les jeunes de nettoyer leur cité». Un petit rassemblement des jeunes de la cité a été organisé sur les lieux pour débattre et commenter l'évènement. Et très vite les langues ont commencé à se délier. Pour eux, ce qui dérange le député c'est l'appropriation par la population de cet espace, où peuvent jouer leurs enfants, qui contrarie « les convoitises de l'élu» qui aurait « un œil sur l'endroit», disent-ils. «Le député n'a rien fait pour nous et pire, il se permet de nous empêcher d'embellir notre environnement. Il ne s'est jamais soucié de nos problèmes. Les jeunes de la cité de l'ALN n'ont pas peur de l'affronter», peste un habitant de la cité. Un tour sur les lieux nous a permis de constater que la parcelle de terre fait partie de l'espace sur lequel est bâtie la cité connue aussi sous le nom de «Baufia», en référence à l'entreprise italienne qui l'a construite dans les années 80. Le député, ancien maire de la ville entre 2007 et 2009 et démis de ses fonctions depuis, a acheté cette maison durant cette période pour en faire ensuite une école privée. Le problème peut désormais prendre de telles proportions que le maire est contraint de réagir dans les prochains jours.

Kemoukh. M

Oum El Bouaghi / Hydraulique

4 nouveaux forages réceptionnés le mois prochain

Quatre (4) nouveaux forages destinés à améliorer l'approvisionnement en eau potable (AEP) de plusieurs villages de la wilaya d'Oum El Bouaghi, seront réceptionnés ''fin avril prochain'', a indiqué mardi un cadre de la direction des ressources en eau. Les forages qui auront, chacun, un débit de 30 litres/seconde, font partie d'un total de 25 forages inscrits dans cette wilaya depuis 2012, a précisé le chef du service de l'AEP, Nasreddine Boudebouza. Tous ces forages, dont 13 ont été réceptionnés, amélioreront substantiellement la distribution de l'eau potable, mettront fin aux pénuries souvent enregistrées et permettront d'éliminer les ''points noirs'' signalés dans plusieurs villages de la wilaya, selon la même source. Les travaux de réalisation de 8 autres forages avancent sur un ''rythme satisfaisant'' et seront réceptionnés ''à la fin du mois de septembre prochain'', selon M. Boudebouza qui a précisé que l'action a nécessité, dans son ensemble, une enveloppe de 580 millions de dinars.

Ouled Djellal / 20èmes journées médicochirurgicales

220 interventions en faveur des démunis

Pas moins de 220 interventions seront effectuées à titre gracieux au bénéficie de malades démunis au cours des 20èmes journées médico-chirurgicales d'Ouled Djellal (Biskra), ouvertes jeudi à l'hôpital Achour-Ziane de cette localité, a-t-on appris auprès des organisateurs. Des médecins-spécialistes procéderont également, à 1.000 consultations médicales gratuites, a indiqué Ahmed Rahimine, membre du comité d'organisation de cette manifestation à caractère scientifique et solidaire. Une équipe de plus de 70 médecins bénévoles, spécialisés en médecine interne, ophtalmologie, chirurgie réparatrice, oto-rhino-laryngologie et néphrologie, dirigée par le Pr. Abderrahmane Benbouzid, chirurgien-orthopédiste au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Ben Aknoun (Alger) est déjà à pied d'œuvre. Outre les actes médicaux, la manifestation donnera lieu à la tenue d'une journée de formation au profit de médecins et des paramédicaux activant dans les secteurs public et privé, dans le cadre de la formation continue et la mise à jour régulière de leurs connaissances, est-il noté. Le traditionnel ultra-marathon de 100 km sera organisé en marge de ces journées, comme à l'accoutumée.

Agence

Tébessa / Demandes de logement

Les inscriptions désormais par internet

Les demandes de logement se feront par inscription sur internet "dès avril en cours" dans la wilaya de Tébessa, a indiqué dimanche le wali, Mabrouk Beliouz à l'APS. Le citoyen désirant bénéficier d'un logement dans le cadre des différentes formules gérées par l'Etat pourra s'inscrire en utilisant le site électronique de la wilaya en mentionnant ses renseignements personnels avec exactitude, a déclaré le premier responsable de la wilaya.Les préparatifs engagés en prévision du lancement de cette initiative ont débuté il y a un mois et les premiers essais, confortés par la réussite de la réception des requêtes et des propositions de citoyens à travers ce site, ont été concluants, selon le chef de l'exécutif local qui a également évoqué le numéro vert (1100) du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales qui a donné un "contenu concret" au rapprochement des services de l'administration des citoyens. La wilaya de Tébessa a bénéficié, au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), de 25.000 logements, tous segments confondus, parmi lesquels 12.000 logements publics locatifs (LPL), 6.000 logements promotionnels aidés (LPA) et 4.500 habitations rurales, a rappelé M. Beliouz. Il a également affirmé que le nouveau pôle urbain de Doukane, nouvellement aménagé au chef-lieu de wilaya, contribuera à l'éradication de plusieurs habitations précaires et illicites.

Biskra / Noyade

Un adolescent repêché dans un étang

Un adolescent de 15 ans est mort, mercredi après-midi, noyé dans un étang situé non loin de l'oued Sidi-Zarzour, à Biskra, a appris l'APS auprès de la protection civile. Le corps sans vie du jeune homme a été repêché par les éléments de la protection civile dans cet étang qui s'est formé à la suite d'une récente crue du cours d'eau voisin qui traverse la ville de Biskra, a-t-on précisé. La même source a ajouté, ''sans préjuger des conclusions de l'enquête ouverte par les services compétents pour établir les circonstances de la noyade'', que de nombreux enfants ont pris, ces derniers jours, la dangereuse habitude de se baigner dans cette mare longue d'une cinquantaine de mètres, large de 20m et d'une profondeur de 2 m. La dépouille a été déposée, en vue de son éventuelle autopsie, à la morgue de l'hôpital Bachir-Bennacer de Biskra, a conclu la même source.

Jijel / Sensibilisation et information sur l'autisme

Une caravane de parcourt la wilaya

Une caravane de sensibilisation et d'information sur l'autisme s'est déployée, dimanche, à travers les communes de la wilaya de Jijel pour expliquer cette maladie aux citoyens, a-t-on appris, dimanche, auprès des initiateurs de cette opération. Organisée par l'association "Hanine", à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'autisme (2 avril), la caravane a été inaugurée devant l'école Khecha-Ahcène, au chef-lieu de wilaya, où un nombreux public s'est déplacé pour visiter les stands aménagés pour la circonstance. L'autisme qui affecte les fonctions cérébrales, est reconnu aujourd'hui comme un handicap cognitif sévère, ont expliqué des praticiens et des orthophonistes. Cette maladie est prise en charge, dans la wilaya de Jijel, depuis la création d'un établissement spécialisé relevant du centre psychopédagogique pour handicapés moteurs, a-t-on rappelé. Ce centre, anciennement une école pour enfants atteints de surdi-mutité, ouvert en 2011, accueille cinquante-sept (57) jeunes autistes encadrés par des orthophonistes, des psychopédagogues, un médecin et des éducatrices spécialisées. La structure, qui présente des signes de délabrement, va bénéficier d'une opération de réhabilitation et d'aménagement pour une enveloppe de vingt (20) millions de dinars, afin d'effectuer sa mission dans de meilleures conditions, a indiqué son directeur, Nouredine Boukdira.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CONSTANTINE
COMMUNE DE CONSTANTINE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé par le président de l'assemblée populaire communale de Constantine dont le N.I.F est 096225019016824, pour la réalisation du projet suivant

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ABATTOIR COMMUNAL SISE ZONE INDUSTRIELLE PALMA CONSTANTINE

Les entreprises qualifiées en catégorie 02 et plus en Travaux de Bâtiment comme activité principale, intéressées par le présent avis, peuvent se rapprocher pour retirer les cahiers des charges au **niveau du siège de la commune de Constantine Secrétariat des Marchés 1er étage contre le paiement 1,000,00 DA à verser à la trésorerie Communale de Constantine**

Les offres, l'une technique et l'autre financière doivent être obligatoirement, sous peine de nullité, accompagnées des pièces suivantes dûment légalisées:

1-OFFRE TECHNIQUE

1. la déclaration à souscrire en originale dûment remplie et signée
2. La déclaration de probité suivant modèle ci-joint (dument remplie et signée)
3. Cahier des charges (CCAG. CPC.CPS et RCPS) (signé et parafé)
4. le statut de l'entreprise pour les personnes morales
5. Le registre de commerce. Visé par les services du CNRC
6. Le numéro de l'identification fiscale (NIF)
7. Certificat de qualification et de classification professionnelle, de catégorie deux (02) et plus. travaux de bâtiment comme activité principale.
8. L'extrait du casier judiciaire n°03 en original de la personne engageant l'entreprise
9. L'extrait de rôles apuré ou avec échéancier (valide).
10. Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de 2012 pour les personnes morales. Auprès des services des C.N.R.C
11. Les mises à jour de la CNAS, CASNOS et CACOBATPH (en cours de validité)
12. La liste des moyens matériels (joindre obligatoirement les copies légalisées des cartes grises et des contrats d'assurance en cours de validité)
13. La liste des moyens humains à utiliser pour le projet (joindre obligatoirement attestation d'affiliation à la CNAS accompagnée par le diplôme - concernant les cadres -).
14. Les attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage des travaux dans le domaine du bâtiment ou travaux publics valorisées.
15. Les bilans des 02 dernières années dûment certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux
16. Délai de réalisation et le planning
17. Attestation d'activité fiscale de l'année en cours.
18. Références bancaires de l'entreprise.
19. Le numéro de l'identification statistique (NIS).

2- OFFRE FINANCIERE :

1-La lettre de soumission dûment datée et signée
2-Le bordereau des prix unitaires rempli et signé
3-Le devis quantitatif et estimatif rempli et signé

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes portant la mention **« OFFRE TECHNIQUE ou FINANCIERE».** L'enveloppe extérieure, contenant les deux enveloppes, doit être anonyme et ne doit porter que la mention

(SOUMISSION A NE PAS OUVRIR) (AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT) EN CITANT LE PROJET ET ADRESSÉE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'APC DE CONSTANTINE.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées (et non envoyées) le dernier jour de préparation des offres, de 8 h 00mn à 11 h 00 mn au niveau du siège de la commune de Constantine Secrétariat Des Marchés 1er étage. Si ce jour coïncide avec un jour férié au un jour de repos légal, la date limite pour l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis, qui sera publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à 12H00 au siège de l'Assemblée Populaire de Constantine

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres

N.B: - Les offres incomplètes ou comportant des pièces non légalisées seront frappées de nullité.

-Le présent avis tient lieu d'invitation à assister à l'ouverture de plis.

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N°25/89765

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CONSTANTINE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF / 09622501 92886 10

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03 /2015

ACQUISITION DE D'ÉQUIPEMENTS POUR LA NUMÉRISATION DES ARCHIVES DE LA WILAYA EN LOT UNIQUE

La direction de l'administration locale de la wilaya de Constantine lance un avis d'appel d'offre national Restreint pour

L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LA NUMÉRISATION DES ARCHIVES DE LA WILAYA EN LOT UNIQUE.

Seul les fabricants, les établissements qualifiés et spécialisés ou représentants agréés (registre de commerce avec activités dans le domaine et certificat de représentation pour les représentants agréés) dans les équipements objets du cahier des charges peuvent participer à cet avis d'appel d'offres national restreint.

Les fournisseurs qualifiés et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès **de la direction de l'administration locale de la wilaya sis à la cité administrative Daksi, bloc B 1er étage bureau des marchés Constantine.**

Les offres doivent être présentées comme suit:

En application de l'article 51 du décret n°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Les offres doivent être présentées comme suit:

L'enveloppe extérieure doit comporter le terme

«SOUMISSION À NE PAS OUVRIR» AVEC LE NOM DU PROJET LE N° D'APPEL D'OFFRES AVEC L'ANONYMAT DE SON EXPÉDITEUR

et contenir deux autres enveloppes:

L'une comportera le nom du projet et le terme « Offre technique» et contiendra:

1- La déclaration de probité remplie datée et signée.
2- La déclaration à souscrire remplie datée et signée.
3- L'offre technique proprement dite remplie datée et signée.
4- le statut de l'entreprise pour les personnes morales.
5- Le registre de commerce certifié par le CNRC.
6- Les mises à jour de la CNAS, CASNOS en cours de validité.
7- l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier, en cours de validité.
8- l'original du casier judiciaire de la personne engageant l'entreprise en cours de validité.
9- Délai de livraison.
10- l'attestation de dépôt des comptes sociaux (année 2013) pour les personnes morales.
11- Les attestations de bonnes exécutions valorisées pour le même type d'équipements, délivrés par les services contractants.
12-NIF (Numéro d'Identification Fiscale)
13-NIS (Numéro d'Identification Statistique)
14- Bilan financier des 02 dernières années certifiés par les services fiscaux et un bureau de comptable agréé.
15- Fiche technique du produit.
16- Le cahier des charges paraphé et signé.
17- Certificat de garantie du produit.
18- Engagement pour la formation du personnel.

Les photocopies doivent être légalisées

L'autre comportera le nom du projet, terme «Offre financière» et contiendra:

1. La lettre de soumission remplie datée et signée.
2. Le bordereau des prix unitaires rempli daté et signé.
3. Le détail quantitatif et estimatif rempli daté et signé.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une documentation et de brochures (Fiche technique) qui préciseront toutes les caractéristiques techniques et les performances des équipements proposés.

L'enveloppe extérieure comprenant les deux offres (technique et financière) doit être anonyme, sans en-tête, ni sigle, ni cachet et devra comporter obligatoirement la mention;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°.03.../2015. ACQUISITION DE D'ÉQUIPEMENTS POUR LA NUMÉRISATION DES ARCHIVES DE LA WILAYA EN LOT UNIQUE. «A NE PAS OUVRIR»

Les offres doivent être déposées (non envoyées par voie postale) le dernier jour de la préparation des offres, à la direction de l'administration locale de la wilaya sis à la cité administrative Daksi, bloc B 1er étage bureau des marchés Constantine, de 8h00 à 11h00, heure à laquelle débutera l'ouverture des plis (technique et financier) à la direction de l'administration locale de la wilaya de Constantine.

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt et un (21) jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (technique et financier) qui se tiendra le même jour de dépôt des offres à 11h00.

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N°25/89723

Avis d'attribution provisoire du contrat
Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance
Epe/Spa au capital de 12 000 000 000DA
Siège social/Direction Générale
Adresse: 48,rue Didouche Mourad – Alger
Tel + 021 63 20 72/73 , Fax 021 63 20 59
Site web www.caar.com.dz
Email: caar-assurance@caar.com.dz

AVIS D'AURIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

N° Identifiant fiscal 000616097273083

La compagnie algérienne d'assurance et de réassurance « CA.A. R», sise au 48 rue Didouche Mourad- Alger, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres N°06./C.A.A.R/2014 relatif au

TRAVAUX DE RELOOKING DE LA FAÇADE PRINCIPALE DE L'AGENCE 511 EL EULMA

qu'à l'issue de l'évaluation des offres le contrat est attribué provisoirement à :

SNC ERRIANE

suivant le tableau de classement ci-après:

Désignation	Entreprise	Montant TTC	Délais	Observation
Objet du contrat	SNC ERRIANE	4.517.048.25	06 mois	1er
Travaux de Relooking de la façade principale de l'agence 511 El Eulma.	ETB/TCE KANSRI	4.202.318.25	05 mois	2ème
	ETB/TCE BOUZID	5.364.333.00	01 mois	3ème
	ETB/TCE BOUABELLOU	4.424.589.00	06 mois	4ème

Recours: Le soumissionnaire qui conteste le choix provisoire de l'entreprise peut introduire un recours auprès de la commission de recours de la C.A.A.R dans les dix (I0) jours qui suivent la première parution de l'avis d'attribution provisoire du contrat.

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N°25/11331/C

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS
DIRECTION DES IMPOTS DE LA WILAYA
DE CONSTANTINE
NIF N° :096216019186516

AVIS D'APPEL D'OFFRE NAT10NAL RESTREINT N°02/2015

La direction des impôts de la wilaya de Constantine. lance un avis d'appel d'offre national restreint pour:

L'ACQUISITION. MONTAGE ET INSTALLATION D'UNE INFRASTRUCTURE MATÉRIELLE INFORMATIQUE POUR LE CENTRE DES IMPÔTS (C.D.I) DE CONSTANTINE, EN UN (01) LOT.

HARDWARE: SERVEURS, MICRO ORDINATEURS, IMPRIMANTES

SOFTWARE: LICENSES (WIN SERVER ,WIN 7 ,WIN EMBEDDED ,ANTIVIRUS.

AUTRES EQUIPEMENTS: ARMOIRE, ONDULEUR ,CONSOL KVM ,SWITCH

Les fournisseurs qualifiés: grossistes, entreprise de production et les importateurs peuvent retirer le cahiers des charges auprès de la Direction des Impôts de la Wilaya de Constantine sis à hôtel des finances 6eme Etage « Secrétariat» Coudiat Constantine. Contre le paiement de: 2.000,00 DA frais de reproduction pour retrait du cahier des charges.

Le retrait du cahier des charges doit s'effectuer par le soumissionnaire, ou son représentant dûment désigné.

1- L'OFFRE - TECHNIQUE: COMPREND:

Le présent marché signé, portant la mention « lu et approuvé », et ne portant

mention d'aucun montant.

- La déclaration à souscrire datée et signée, selon le modèle fourni dans le présent cahier des charges.
- La présentation de l'entreprise.
- La copie certifiée conforme de l'extrait du Registre de Commerce visée pour le CNRC.
- La copie certifiée conforme des statuts de l'entreprise ou de la société.
- La copie certifiée conforme de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention de non inscription au fichier des fraudeurs de moins de 03 MOIS.
- La copie certifiée conforme de la carte numéro d'immatriculation fiscale.
- La copie des bilans des trois dernières années visée par les services des impôts.
- La copie conforme des attestations de mises à jour (CNAS et CASNOS).
- Les références bancaires (attestation délivrée par la banque).
- La liste des références professionnelles en Algérie (projets réalisés avec photos), joindre attestations de bonne exécution ou PV de réception définitive (Originales ou copies visées).
- L'extrait du casier judicaire du signataire du contrat (original n° 03). Année 2015.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2013, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- La déclaration de probité « remplie, datée, signée et paraphée».
- Fiches techniques, avec photos mettant en évidence les caractéristiques du matériel informatique proposé pour le projet (serveur, pc, imprimante.. etc.).
- Attestation de garantie des produits.
- Délai du service après vente et adresses des points de vente.
- Tous les documents présentés doivent être en cours de validité.

2- L'OFFRE FINANCIERE - COMPREND

- La lettre de soumission (remplie, datée - signée et paraphée).
- Le devis quantitatif et estimatif (rempli - signé et paraphé).
- Le bordereau des prix unitaires (rempli - signé et paraphé).

Les offres doivent être déposées à la direction des impôts de la wilaya de Constantine (secrétariat) le dernier jour du délai de préparation des offres de 08h 00 à 11h 00.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 Jours à partir de la première publication dans le BOMOP ou des quotidiens nationaux.

Les offres doivent être séparées avec les mentions: offre technique - offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention.

AVIS-D'APPEL D'OFFRE NAT/ONAL RESTREINT N 02/2015

PROJET : ACQUISITION - MONTAGE ET INSTALLATION D'UNE INFRASTRUCTURE MATÉRIELLE INFORMATIQUE POUR LE CENTRE DES IMPÔTS (C.D.I) DE CONSTANTINE.

(A NE PAS OUVRIR)

L'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de dépôt des offres qui aura lieu au siège de la Direction des Impôts de la Wilaya de Constantine Hôtel des Finances 6eme étage Coudiat Constantine à 11H 00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date est prolongée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) Mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Directeur des impôts de la wilaya de Constantine

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N°25/89764

◗ Béjaïa/ Après les feux tricolores

L' APC consacre 2 milliards pour des ralentisseurs en caoutchouc

A quelques semaines du début de la saison estivale, l'APC de Béjaïa semble décidée à réguler le trafic routier dans la commune du chef-lieu de la wilaya. Après une première décision consistant à lancer le projet d'installation de feux tricolores au niveau de 19 points du centre-ville afin de réguler la circulation automobile, les élus de la commune de Béjaïa ont pris la décision fort louable (même si elle est difficile à faire accepter par les automobilistes) de consacrer deux milliards de centimes pour l'achat et la pose de ralentisseurs en caoutchouc. Ces ralentisseurs seront installés à proximité de lieux sensibles tels que les hôpitaux, les établissements scolaires, les édifices publics et les zones de stationnements. Alors que la pose ralentisseurs fait l'objet d'une réglementation mise en place par le législateur, il est constaté qu'il règne une anarchie totale dans leurs placements sur la chaussée à travers l'ensemble des routes de la wilaya. Aussi bien dans les villes que dans les zones rurales, l'installation des ralentisseurs n'obéit à aucune norme. Ils prennent toutes les formes possibles et imaginables, à l'inspiration de ceux les réalisent. Sur certains tronçons routiers, il est quelquefois possible de décompter jusqu'à une dizaine de dos-d'âne sur une distance de 200 ou 300 mètres. Ces ralentisseurs en caoutchouc qu'a décidé d'installer l'APC mettront fin, une fois installés, aux classiques et inesthétiques dos-d'âne en bitume ou même en béton armé qui malheureusement sont trop souvent mis en place par des riverains sans qu'ils n'aient obtenu l'autorisation ou l'aval des services concernés et sont de véritables obstacles à la circulation. Les deux projets initiés par l'APC (ralentisseurs et feux tricolores) sont insérés dans le cadre de la réorganisation du trafic au centre-ville de Béjaïa (et de la mise en service du nouveau plan de circulation) qui durant la saison estivale (avec le rush des estivants) est quotidiennement étranglé par d'innombrables et interminables bouchons. Notons que pour l'installation des feux tricolores, l'APC de la capitale des Hammadites a consacré six milliards de centimes au titre de première tranche.

Ramy M

◗ M'Sila / Création d'emplois

117 artisans ont créé 340 emplois en deux mois

Pas moins de 340 emplois ont été créés à M'sila en janvier et février derniers par les 117 nouveaux artisans qui se sont inscrits, durant cette période, à la Chambre de l'artisanat des métiers (CAM), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Il s'agit de chiffres "encourageants" selon la même source qui a rappelé que durant la même période de l'année 2014, 90 nouveaux artisans s'étaient inscrits et créé 200 emplois. Le tissage, la construction et les services constituent l'essentiel des activités ciblées, a-t-on ajouté, relevant que dans la wilaya de M'sila, tous les artisans inscrits à la CAM activent à titre individuel, la wilaya ne comptant aucune coopérative artisanale. Les services de la CAM ont estimé, de leur côté, que le nombre d'artisans "devrait encore progresser au regard des multiples incitations accordées par les pouvoirs publics pour cette catégorie". Plus de 24.000 artisans activent dans la wilaya de M'sila, a-t-on également souligné.

◗ Souk Ahras / Dotation quotidienne en eau potable

En nette amélioration à fin juin

La dotation en eau potable atteindra "dès la fin du mois de juin prochain" 140 litres par habitant et par jour à la faveur de la réhabilitation de plusieurs conduites du réseau de distribution, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des ressources en eau (DRE). L'augmentation du volume d'eau stocké au barrage d'Ain Dalia, estimé actuellement à 76 millions de m3 grâce aux récentes précipitations favorisera également "la hausse de la faible dotation actuelle qui est d'une fois tous les 4 jours", a précisé la même source.L'opération de réhabilitation a ciblé un réseau d'un linéaire de 177 km répartis sur les quartiers Sidi-Mezghiche, El Alaouia, Faubourg, Ibn Rochd, 1.700 logements, la cité des Martyrs et le centre-ville où les déperditions atteignent 30 et 40 pour cent de l'eau disponible, a-t-on également précisé. La wilaya de Souk Ahras est alimentée à l'heure actuelle depuis le barrage d'Ain Dalia qui assure également l'approvisionnement d'une partie des wilayas voisines de Tébessa et d'Oum El Bouaghi, ainsi qu'à partir d'eaux souterraines, a-t-on fait savoir. Deux autres ouvrages hydrauliques sont en cours de réalisation, en l'occurrence le barrage d'Oued Mellègue, d'une capacité de 150 millions de m3, destiné à alimenter le complexe de transformation de phosphate d'Oued Keberit, et les communes d'El Aouinet et d'Ouenza (Tébessa) et les zones de Sidi Fredj et d'Ouled Abbas (Souk Ahras), et le barrage d'Oued Djedra (35 millions de m3) dont la réception est prévue pour l'année 2018.

◗ El Kala / Leur barque se renverse

Deux jeunes portés disparus au Lac Oubeira

Deux jeunes mineurs sont portés disparus depuis vendredi dans le lac Oubeira (El Kala), tandis qu'un troisième a échappé à une mort certaine par noyade, ont indiqué dimanche les services de la Protection civile d'El Tarf. Partis à trois pour une partie de pêche, vendredi après-midi, les victimes, âgées entre 14 et 16 ans, ont été surprises par un vent violent qui a renversé l'embarcation artisanale à bord de laquelle elles avaient pris place, a-t-on ajouté. Deux parmi ces jeunes gens sont tombés dans le lac, au moment où le troisième, qui n'a dû son salut qu'à sa bonne maitrise des techniques de la natation, a aussitôt donné l'alerte, selon la même source qui a précisé que les recherches se poursuivaient pour tenter de retrouver les corps des deux victimes. Une dizaine de plongeurs et quatre (4) canots pneumatiques de type Zodiac sont à pied d'£uvre pour repêcher les corps, a-t-on encore fait savoir à la Protection civile.

◗ Batna / Réhabilitation du réseau routier urbain

50 milliards pour moderniser la chaussée

Une opération de réhabilitation du réseau routier urbain de Batna sera entamée "très prochainement", a appris l'APS, jeudi, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). L'objectif de ce programme doté d'une enveloppe de 500 millions de dinars est de "moderniser les anciennes chaussées gagnées par la vétusté et de remettre en état les routes mises à mal par les récentes pluies", a souligné le responsable de la cellule de communication de la commune, Fethallah Belaïd.Seront également ciblées les artères "ayant subi d'importantes dégradations en raison des travaux de rénovation du réseau d'eau potable (AEP) lancé il y a plus d'une année, notamment dans les vieux quartiers de la ville", a indiqué M. Belaïd, affirmant que cette action sera "entièrement achevée d'ici à la fin de l'année en cours". L'opération s'inscrit également dans le cadre de "la consolidation et de la continuation d'un programme de réhabilitation du réseau routier lancé pour 300 millions de dinars au titre d'une première tranche qui avait permis la réfection de 20 routes dans divers quartiers de la ville de Batna", a précisé la même source. Cette nouvelle tranche de travaux comporte onze (11) opérations devant toucher, dans un premier temps, les quartiers du "Stand", Lambarkia, la route de Tazoult et la cité Kechida, pour s'étendre ensuite aux quartiers "Eriad", Tamachit 3 et 4, "1.272 logements" et Bouarif, dans la périphérie de la ville de Batna.

M'Sila / Fourniture d'électricité

355 transformateurs électriques seront réalisés en 2015

Pas moins de 355 nouveaux transformateurs électriques seront « incessamment » lancés en travaux à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'énergie et des mines. Ces équipements, inscrits dans le cadre d'un « programme d'urgence » permettront d'améliorer « substantiellement » le service public de fourniture d'énergie électrique, d'éliminer les branchements illicites et de ‘’venir à bout des problèmes de coupures et de vols de câbles, a-t-on indiqué. Ce programme qui cible en premier lieu les agglomérations importantes de la wilaya, à l'image des villes de M'sila, de Bousaâada, de Sidi Aissa, de Bouti-Sayah et de Magra, sera « soutenu » par la rénovation du réseau de distribution, a fait savoir la même source. La direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE) avait, rappelle-t-on, réalisé et équipé au cours de l'année 2014, plus de 250 transformateurs, conduisant à une nette amélioration de la qualité de service, d'une part, et le raccordement de 858 nouveaux abonnés, d'autre part.

ACTU-OUEST

Tlemcen / Ressources halieutiques

Réception prochaine du port de Honaine

TLEMCEN - Le nouveau port de pêche de Honaine sera réceptionné au courant du premier semestre 2015, a-t-on appris dimanche auprès du cabinet de la wilaya de Tlemcen.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure portuaire d'une capacité d'accueil de 256 embarcations de pêche et 64 autres de plaisance, inspectés récemment par le wali, Saci Ahmed Abdelhafid, ont atteint un taux d'avancement de plus de 80 pour cent, a-t-on indiqué.

Ce port haut standing contribuera au développement de la pêche hauturière, a-t-on ajouté. Le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis, également à Honaine, des travaux de renforcement et de revêtement de l'axe routier reliant la commune de Honaine à la route nationale (RN 98) sur une distance de 22 kilomètres, selon la même source.

Cette route permettra le désenclavement de la façade côtière et d'éviter aux usagers le contournement à partir de la localité de Fatmi Larbi relevant de la commune de Remchi pour aller vers Ghazaouet, a-t-on souligné. Les projets de construction d'un nouveau siège de la daira de Honaine et une bibliothèque communale outre un édifice comprenant 100 locaux commerciaux ont été également visités par le wali, qui a inspecté des travaux d'aménagement à la plage de "Agla" devant conférer, à cette station balnéaire, un cadre agréable disposant de toutes les commodités nécéssaires pour les estivants. Le chef de l'éxécutif a clôturé sa visite dans cette daira cotière par l'inspection du projet de réalisation d'un troncon d'évitement de la commune de Beni Khellad sur une longueur de 7 km, qui sera réceptionné au mois de mai prochain, a-t-on annoncé.

Salon de l'étudiant à Oran

"KHOTWA" : prometteuses perspectives

Un premier salon de l'Etudiant et des nouvelles perspectives "Khotwa" sera organisé du 9 au 11 mai prochain au Centre des conventions "Mohamed Ben Ahmed" d'Oran, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Organisée par "Win Advents Agency", cet événement s'adressant à diverses catégories de jeunes (lycéens, étudiants, bacheliers, jeunes cadres etc), a pour but essentiel d'offrir aux publics ciblés une occasion de s'informer sur les choix d'études, de découvrir les différentes formations et de les orienter dans leurs plans de carrière et leurs projets futurs pour qu'ils puissent évaluer les différentes opportunités qui peuvent s'offrir à eux, a-t-on précisé de même source.

Le Salon se veut un "espace d'échanges et d'opportunités importants pour tous les demandeurs de formation et d'emplois". Trois jours durant, les personnes intéressées par ce salon pourront se retrouver, visiter des expositions, suivre des animations, des conférences, des ateliers de coaching, des mini-formations et subir des tests et des concours.

Lors de ce salon, les jeunes étudiants et diplômés auront la possibilité de rencontrer les différents opérateurs nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et professionnel et de la formation (Universités, instituts, écoles privées, centres de formation et autres) en vue d'éventuelles formations pour les uns et recrutement pour les autres, a-t-on noté.

Oran /Art culinaire

100 Professionnels attendus aux "Fêtes gourmandes »

Quelque 100 professionnels, maîtres cuisiniers, restaurateurs, hôteliers et autres opérateurs sont attendus pour la 1ère édition du festival "les fêtes gourmandes d'Oran", prévu au Centre des conventions d'Oran (CCO), du 9 au 13 juin prochain, a-t-on appris dimanche de l'organisateur.

Placée sous le slogan "Soyons fiers de nos artisans de table et célébrons le talent algérien", cette manifestation de cinq jours a pour but de faire connaitre la diversité et la richesse de l'art culinaire algérien, qu'il soit traditionnel ou moderne, a souligné à l'APS Mohamed Sadek Ali Pacha, directeur de l'agence "MSAP", initiatrice de l'événement.

Les professionnels de la cuisine seront au rendez vous pour proposer des démonstrations culinaires, des présentations de menus ainsi que des dégustations lors d'une exposition qui sera animée par des chefs cuisiniers des grands restaurants, hôtels et autres formateurs.

"La date du déroulement de ce festival a été bien étudiée car, coïncidant avec la fin de l'année scolaire, le début de la saison estivale et à la veille du mois sacré du Ramadhan", a estimé l'organisateur, mettant l'accent sur l'importance de l'événement dont l'objectif est de promouvoir et consolider la destination touristique d'Oran ainsi que celle des autres régions du pays.

Plusieurs secteurs seront intégrés dans le programme de l'événement, tels que le tourisme, l'artisanat, la formation professionnelle et l'agroalimentaire, a-t-il ajouté, notant la présence attendue de chaînes de télévision dédiées à l'art culinaire.

Des conférences autour de l'art culinaire, son histoire, sa diversité et sa richesse sont également prévues à ce festival, qui ouvrira ses portes durant ces cinq jours au public jusqu'à une heure avancée de la nuit.

agence

Mostaganem / Développement durable

Nécessité d' une gestion intégrée des ressources en eau

Les participants à une journée d'étude sur "l'eau et le développement durable" ont insisté dimanche à Mostaganem sur la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau pour réaliser le développement durable.Le Directeur général de l'agence du bassin hydrographique de l'Oranie "Chott Chergui", Benzeguir Omar, a appelé, dans ce sens, à utiliser les techniques modernes dans le secteur agricole, comme l'irrigation par goutte à goutte et par pivot, en vue d'économiser l'eau.

L'intensification des campagnes de sensibilisation des citoyens sur l'importance de l'eau pourra contribuer à la rationalisation de l'utilisation de cette source vitale, a indiqué le même responsable.

Le représentant de la Direction des services agricoles de Mostaganem, Belhimeur Mahieddine, a indiqué, pour sa part, que la wilaya a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2015-2019, d'un projet pour la réalisation de 5.000 hectares de terres agricoles, notamment d'arbres fruitiers et légumes utilisant un système économisant de l'eau pour 3.015 ha par système goutte à goutte et 1.985 ha par pivot.

Il a ajouté que la superficie irriguée dans la wilaya est estimée à 33.775 ha dont 20.210 utilisant des techniques d'économie d'eau.

Le directeur de wilaya des ressources en eau, Moussa Lebgaa, a annoncé, pour sa part, qu'une fois la capacité de production de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta à Mers Hadjadj (Oran) atteindra 520.000 mètres cubes par jour, 155 millions m3/an du complexe de transfert d'eau Mostaganem-Oran-Arzew (MAO) seront réservés à l'irrigation de 15.300 ha de terres agricoles, en plus de l'alimentation des wilayas de Relizane et Tiaret en eau potable.

Une série de communications ont été présentées lors de cette journée d'étude abordant, entre autres, le dessalement de l'eau de mer en Algérie, la qualité des eaux des nappes phréatiques de la région hydrographique d'Oran et le système d'économie d'eau.

Initiée par l'agence du bassin hydrographique de l'Oranie Chott Chergui en collaboration avec la Direction des ressources en eau de la wilaya de Mostaganem, cette rencontre a réuni des représentants des secteurs concernés de 11 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays et des agriculteurs.

COMMERCE / LA MESURE PORTANT « CERTIFICAT DE GARANTIE »

Une année après sa promulgation, l'arrêté continue d'être « ignoré » par les commerçants

Un arrêté interministériel du 14 décembre 2014 fixant la durée de garantie par nature du bien a été publié dans le journal officiel N°03 du 27 janvier dernier. Ce décret oblige les opérateurs économiques à fournir un certificat de garantie des biens et services livrés aux consommateurs.

Cette loi n'a pourtant rien changé aux habitudes des vendeurs. Plusieurs magasins au centre d'Alger et El Hamiz, fief de l'électroménager, refusent de fournir une garantie.

Ce qui est un droit pour le consommateur, n'a pas de sens pour certains vendeurs. « Mais pourquoi demander une garantie ? C'est une marque connue, vous savez très bien qu'il n'y aura aucun problème », explique un vendeur presque en colère quand nous avons insisté pour avoir un certificat de garantie.

Possédant une petite boutique où il vend, en majorité, des sèche-cheveux et fers à repasser, le jeune d'une trentaine d'années explique que seulement 40% des produits qu'il vend sont sous garantie. « Je ne peux pas donner de garantie car le produit n'en dispose pas. L'importateur ne donne pas de garantie mais nous avons testé les

marques et ça marche bien, les clients ne se plaignent pas », ajoute-t-il.

Même son de cloche, chez un vendeur de caméscopes et appareils photos au centre d'Alger. « Ce sont des marques internationales très bien réputées, il ne risque pas d'y avoir de problème », nous explique-t-il, pour justifier le manque de garantie. « S'il se passe quoi que ce soit vous nous le ramenez », tente-t-il de rassurer.

Un propriétaire d'une boutique à El Hamiz, âgé de 42 ans, est conscient de l'importance de fournir un certificat de garantie. Il explique, ceci-dit, que cette loi ne peut pas entrer en vigueur tant que les importateurs agissent à leur guise. « On ne peut pas l'appliquer car cela ne dépend pas de nous », dit-il. Le vendeur nous donne plus de détails. « Je me fournis chez deux importateurs. L'un d'eux me donne des factures car il importe des marques internationales connues. L'autre ne me donne pas de garantie car il s'agit de produit contrefaits ». Les produits contrefaits n'ont effectivement aucune garantie, ni mode d'emploi dans certain cas, sachant que ce dernier est obligatoire.

Nous avons contacté un importateur de produits électroménagers, pour comprendre pourquoi des garanties ne sont pas fournies avec les produits vendus. Ce dernier nous affirme que certains importateurs importent des produits qui ne « sont même pas conformes ». « Ces produits douteux qui viennent majoritairement de Chine sont cédés à des prix concurrentiels », note-t-il. Cette situation est en défaveur des importateurs qui respectent la loi, des détaillants et des consommateurs, estime l'importateur. Selon lui, avant d'appliquer cette loi, il faudrait d'abord mettre de l'ordre dans les importations, et intensifier les contrôles au niveau des ports. « Je ne vois pas pourquoi appliquer la loi sur certains et ne pas l'appliquer sur d'autres. Il faut mettre fin à ce réseau mafieux qui importent les produits contrefaits », dénonce-t-il.

Fatima, la quarantaine, est venue spécialement à El Hamiz pour acheter une cuisinière. La garantie est le dernier de ses soucis. « Le plus important et qu'elle soit bien et pas très chère », dit-elle. Pour la femme au foyer, le bout de papier ne garantit en rien la qualité.

Faycel, étudiant en informatique ne savait pas que la garantie était un droit. « Je demande à chaque fois une garantie, mais lorsque le vendeur refuse je change tout simplement de boutique, mais je viens d'apprendre que c'est un droit », lance-t-il avec un sourire.

R.N/agence

A LA VEILLE DE L'ENTAME DU PROCESSUS D'ADOPTION DE LA LOI FONDAMENTALE

La scène politique nationale s'anime, après une trêve consensuelle de quelques semaines

Les formations politiques aussi bien de l'opposition que du pouvoir renouent avec l'activité partisane après une accalmie de plusieurs jours. Le FLN occupe dès aujourd'hui le terrain à travers une rencontre dans la wilaya de Mascara destinée aux jeunes. C'est un membre du bureau politique du parti et responsable de la jeunesse qui anime cette rencontre. Le Secrétaire général du parti, Amar Saadani, sera à Sétif les 10 et 11 avril. Au programme : une rencontre avec les femmes militantes du FLN, une réunion avec les mouhafeds récemment désignés, ainsi qu'un intense travail de proximité.

Autre parti du pouvoir, le RND a programmé une réunion, le 11 avril, avec les secrétaires de wilayas du parti. Au menu de cette rencontre qui sera dirigée par Abdelkader Bensalah : l'examen de la situation interne du parti ainsi qu'un débat autour de la situation politique du pays. Côté opposition, le FFS animera, le 18 avril, un meeting populaire à la salle Atlas de Bab El Oued. Le RCD a lancé aujourd'hui un appel aux citoyens pour des marches commémoratives du 20 avril, date anniversaire du Printemps berbère. Le PT a prévu des rencontres dans plusieurs régions du pays. Enfin, la CNLTD tient demain une rencontre à Alger. Au programme : débattre de la révision de la Constitution annoncée et l'examen du programme mensuelle de la CNLTD

Tsa

MODE DE PAIEMENT DES PENSIONS

Est-ce la fin de calvaire pour les retraités ?

Bonne nouvelle pour les retraités et les bénéficiaires de pensions diverses. ILS n'auront plus à s'agglutiner devant les guichets de postes chaque vingt quatre du mois tôt le matin dans des cohues insoutenables pour pouvoir encaisser pour la majorité d'entre eux un maigre pécule qui leur permettra de survivre jusqu'au vingt quatre du mois suivant. Un statut social peu enviable pour cette catégorie sociale qui aura tant donné pour le pays tous secteurs confondus. Mais ils font contre mauvaise fortune bon coeur avec cette information donnée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale. Celle portant sur la signature probablement aujourd'hui d'une Convention devant lier la Caisse Nationale de Retraite (CNR) et la Banque de Développement Local (BDL). Ce n'est certainement pas une prouesse pour ainsi dire mais à voir nos vieux smicards former de longues files d'attente à la même échéance mensuelle à longueur d'année dans des conditions à la limite du supportable il faudrait s'en réjouir en attendant évidemment mieux. Pour rappel les travailleurs algériens exerçant dans la fonction publique, le secteur économique public ou privé ou tout autre secteur hormis la défense nationale dotée d'une caisse spécifique sont depuis la création de la caisse et jusque-là tenus de procéder à l'ouverture d'un compte postal (CCP) pour postuler à une pension ou réversion de

retraite pour les ayant - droits. Pour la fonction libérale seule la CASNOS avait la latitude de servir les non - salariés. Toujours est-il que pour le mode de paiement relevait du monopole de la seule Algérie Poste dont les prestations demeure en deçà des exigences non pas par incompétence mais beaucoup plus par le nombre accru des retraités qui viennent grossir les rangs des pensionnaires de la CNR elle même croulant sous le poids du nombre. Dispositifs des années quatre vingt dix du fameux volet social obligent. Au point où les équilibres de la caisse sont dans une posture peu enviable qu'il va falloir alléger. Le chiffre arrêté au 31 Décembre 2014 est illustratif de la peu confortable situation de la CNR qui arrive tout de même à accomplir ses missions avec sérieux en dépit des contraintes notamment sur le plan de la dotation en nouvelles technologies devenues incontournables. A cette date, la CNR comptait selon un confrère, 2.630.362 allocataires ou bénéficiaires de retraite. La convention signée par la CNR avec la BDL semble le prélude à d'autres mesures pour améliorer encore plus la qualité des prestations de cette caisse qui dans le tohu-bohu de la bureaucratie ambiante fait véritablement exception.

F. Farouk

LU POUR VOUS

DES ENJEUX « EXTRA-NATIONAUX » ALIMENTENT LA RECHERCHE D'UN LEADERSHIP^FACTICE

Selon un directeur de recherche au CNRS français, le Yémen serait devenu un « ring » où s' affrontent Arabie Saoudite et Iran

Alors que les combats font rage entre rebelles et partisans du chef de l'État aidés d'un soutien aérien arabe, Franck Mermier, directeur de recherche au CNRS, spécialiste du Yémen, explique que l'implication de Ryad dans le conflit est une façon de dire « stop » à la progression de l'Iran en Irak et en Syrie.

Les uns évoquent un «conflit confessionnel entre sunnites et chiites». Les autres parlent de «guerre par procuration entre l'Arabie saoudite et l'Iran». Ces grilles de lecture, en partie correctes, ne doivent pourtant pas occulter la composante interne du conflit yéménite, parcouru par de profondes luttes de pouvoir entre rivaux politiques et leaders tribaux, et aggravé par la double menace djihadiste d'al-Qaida et de son nouveau concurrent, Daech. Retour sur un conflit multidimensionnel avec Franck Mermier, directeur de recherche au CNRS, spécialiste du monde arabe et du Yémen où il a habité plusieurs années.

Comment expliquer l'ascension fulgurante des Houthis en moins d'un an?

Depuis l'été 2014, le groupe armé chiite zaydite Ansar Allah («Partisans d'Allah», également connus sous le nom de Houthistes) s'est retrouvé à la tête de grandes manifestations, notamment à Sanaa, pour lutter contre la corruption et l'augmentation des prix de l'essence. Il a d'abord bénéficié d'une importante popularité. D'autant que dans leurs slogans, les Houthistes se présentent comme les défenseurs des valeurs de la révolution de 2011 (à l'origine de l'éviction du président Ali Abdallah Saleh), à laquelle ils ont participé. Pour eux, l'actuel président Hadi (exilé en Arabie saoudite), et ex-président pendant presque 20 ans, fait partie de l'ancien régime dont il faut se débarrasser. Ils sont également de fervents opposants au parti al-Islah, considéré comme la branche des Frères musulmans au Yémen, et contre l'establishment tribal incarné par le cheikh al-Ahmar. Ils vouent aussi une haine particulière au général Ali Mohsen, un cousin de l'ex-président Saleh, qui leur a fait la guerre, au Nord, de 2004 à 2010. Ce n'est donc pas un hasard si Amrane, à une cinquantaine de kilomètres de Sanaa, est le premier verrou militaire que les Houthistes ont fait sauter. Cette ville était tenue par un des commandants fidèles à Ali Mohsen.

Pourquoi sont-ils parvenus à prendre si facilement Sanaa le 21 septembre?

En fait, leur révolte pacifique s'est vite transformée en lutte armée. L'élément déclencheur a été la Conférence du dialogue national: ils s'y sentaient sous-représentés et étaient opposés au système fédéral prôné dans la nouvelle Constitution qui s'apprêtait à être votée. Dans le nouveau partage du pays en 6 provinces, ils voyaient leur territoire se réduire à portion congrue - les régions de Saada et de Hadja - et ne disposaient d'aucun débouché sur la mer. Ils ont donc fini par s'avancer militairement en prenant la capitale.

Auraient-ils pu le faire sans l'appui stratégique de l'ex-président Saleh?

Sans doute pas. L'ennemi d'hier, qui les a combattu pendant la guerre de Saada, s'est en effet imposé comme un allié tactique. Ali Abdallah Saleh, qui nourrit toujours le rêve d'un retour au pouvoir, agit en sous-main grâce aux unités militaires qui lui sont restées fidèles, notamment les hommes de l'ex-Garde Républicaine et les forces spéciales, très bien entraînés. En plus, Saleh avait mis plusieurs fils et cousins à la tête de ces unités. C'est donc grâce à cette complicité que les Houthis ont pu s'emparer de Sanaa, pour ensuite forcer le président Hadi à signer un accord politique garantissant l'augmentation de leur représentation au sein du Dialogue national. Mais très vite, ils se sont révélés jusqu'au-boutistes. Ils ont occupé tous les ministères, et paralysé le gouvernement. Deux mois plus tard, Hadi démissionne, il est placé en résidence surveillée et le Parlement est dissous. Dans la foulée, les Houthistes créent un Conseil révolutionnaire. En fait, il y a eu un coup d'État qui a commencé à partir de l'été 2014, et qui s'est soldé, en janvier 2015, par la prise de pouvoir officielle des Houthistes - et par la fuite, en mars, de Hadi dans le Sud, puis en Arabie saoudite. Dans le Sud, ce dernier dispose du soutien des comités populaires. Il a également le soutien d'une grande partie de la population de Taez, Hodeyda, Mareb et Bayda.

Quelle idéologie défendent les Houthistes?

Les Houthistes se réclament du zaïdisme, une minorité de l'islam chiite, bien différente des chiites d'Iran. Dans leurs pratiques, les zaïdistes sont même plus proches des sunnites que des chiites. Mais aujourd'hui, on assiste à une affirmation idéologique qui s'illustre par exemple par le changement de certains imams dans les mosquées ainsi que par une rhétorique anti-al Qaida - et par extension antisunnite. Soutenus par Téhéran, ils ont également pour modèle le Hezbollah libanais. Certains commentateurs yéménites aiment d'ailleurs se moquer de leur leader, Abdel Malek el-Houthi en disant qu'il essaye de ressembler à Nasrallah. Nouvelle tendance: on assiste aussi à un processus de «chiitisation» du zaïdisme: les Houthis ont commencé à faire de grandes processions religieuses comme l'Achoura, qui n'existaient pas avant. Ils organisent des parades militaro-religieuses comme le parti de Dieu libanais. Bref, aujourd'hui, il y a une spécificité houthiste en contradiction avec le zaïdisme. Dans leurs slogans, on peut entendre «Mort à l'Amérique», «Mort à Israël», «Malédiction aux juifs». Or dans les années 80, les zaïdistes étaient connus pour avoir protéger les juifs. Aujourd'hui, les Houthistes sont également en train d'imposer certaines pratiques rétrogrades. Certains de leurs hommes ont empêché les femmes de conduire à Sanaa, d'autres ont interdit la musique dans les fêtes de mariage. On peut y voir une sorte de débordement venant de certains miliciens, notamment ceux qui arrivent des montagnes. En même temps, c'est une réalité qui existe au sein de ce groupe.

Leur arrivée à Aden, en mars, était-elle motivée par des velléités expansionnistes ou était-ce un calcul politique?

Je crois qu'ils ont été poussés par Saleh dans cette aventure. D'abord, ils ont pris Taez, où les forces qui sont sous les ordres de l'ex-président leur ont prêté allégeance. Ensuite ils se sont avancés vers Mokha. Puis ils ont pris la base d'Annat et ils ont attaqué le Sud. Je pense qu'ils voulaient vraiment proclamer leur pouvoir sur tout le Yémen. Après, il y avait peut-être des calculs. Une partie du mouvement sudiste, actuellement à Dubaï et inféodé à l'Iran, a vu l'arrivée des houthistes d'un bon œil pour ensuite négocier quelque chose. Quant à Saleh, il les a poussé à s'aventurer vers le Sud, avant de lancer des appels à la paix. Cet homme ne roule que pour lui. Son alliance avec les Houthistes n'est pas pérenne. Au final, je pense que les Houthistes ont attaqué le Sud, fleur au fusil, pour pouvoir ensuite négocier avec d'autres forces politiques notamment sudistes un nouveau partage du pouvoir, où ils auraient eu la mainmise: un peu comme le Hezbollah libanais qui contrôle les choses tout en apparaissant en retrait. Mais avec le jeu machiavélique de Saleh, la donne est plus complexe.

Qu'est-ce qui a poussé l'Arabie saoudite à intervenir militairement?

Pour l'Arabie saoudite, et pour son allié égyptien (qui fait aussi partie de la coalition), l'arrivée sur Aden a été la provocation de trop. L'idée d'avoir un allié de l'Iran chiite sur le front Sud, qui aurait le contrôle le détroit de Bab el-Mandeb, était impensable. En plus, les Saoudiens avaient toutes les justifications nécessaires: un président légitime, reconnu par la communauté internationale, en péril, des manifestations anti-Houthis dans les grandes villes… Ils avaient donc une certaine couverture intérieure. Le royaume saoudien garde également en mémoire les débordements houthistes à sa frontière, en 2009. Sans compter la crainte de voir sa propre minorité chiite tentée par un soulèvement.

Pendant ce temps, on a l'impression que les djihadistes d'al-Qaida dans la Péninsule arabique (Aqpa) en profitent pour étendre leur influence…

La menace d'Aqpa n'est pas nouvelle. En 2011, ses hommes, qui se font également appeler Ansar al-Charia, avaient pris une partie de la province d'Abyan, pas loin d'Aden. Ils en avaient été chassés par les tribus locales qui forment maintenant une partie des comités populaires pro-Hadi. Aujourd'hui, les djihadistes d'al-Qaida sont surtout présents dans les régions où il y a une confrontation avec les Houthistes, notamment la région de Radaa et Bayda. Ils attaquent aussi souvent des postes militaires à Hadramout. De toute évidence, ils profitent de l'instabilité et du chaos pour progresser. Ce qui est frappant, c'est l'exacerbation confessionnelle: d'un côté, les rebelles houthistes manifestent de plus en plus leur chiisme ; de l'autre, al-Qaida se présente comme un rempart contre ces «hérétiques». En parallèle, on assiste à une surenchère inquiétante entre groupes djihadistes avec l'émergence de l'État islamique. Avec Daech, on est effet passé à un autre registre qui est la terreur. En 2013, al-Qaida avait présenté ses excuses après l'attaque contre un hôpital militaire de Sanaa qui avait fait plus de 50 morts, dont des médecins et des infirmières. Les combattants de l'État islamique, eux, n'ont aucun scrupule à tuer des civils. Exemples, ces attaques mortelles contre deux mosquées de Sanaa, fin mars, considérées comme zaïdistes mais où beaucoup de sunnites vont également prier.

Peut-on craindre une guerre confessionnelle?

C'est plus compliqué que ça. Les zaïdistes, par exemple, ne sont pas tous Houthistes. Les sunnites non plus ne forment pas un bloc uni. Au-delà de l'angle confessionnel, je pense qu'il faut mesurer les choses en termes régionaux: Sanaa, Aden, Hadramout… On assiste à des luttes qui se polarisent autour de régions. La dimension géopolitique est également à prendre en compte. Aujourd'hui, on assiste à une lutte d'influence entre l'Iran chiite et l'Arabie saoudite sunnite. Le Yémen est devenu le terrain d'une guerre par procuration entre Ryad et Téhéran. L'implication de Ryad, c'est une façon de dire «stop» à la progression de la République islamique d'Iran en Irak et en Syrie. Par ailleurs, les Saoudiens voient également d'un mauvais œil le rapprochement irano-américain dans les négociations sur le nucléaire. Tout ceci entre en jeu.

In le figaro.fr

Kénya / Riposte contre les shebab

L'aviation bombarde deux camps en Somalie

L'aviation militaire kényane a bombardé lundi en Somalie deux camps des islamistes somaliens shebab, qui ont revendiqué l'attaque le 2 avril de l'université de Garissa (148 morts), a annoncé un porte-parole de l'armée kényane.
"Nous avons bombardé deux camps shebab dans la région (méridionale) de Gedo", frontalière du Kenya, a déclaré le colonel David Obonyo. "Les deux cibles ont été touchées" et "les deux camps ont été détruits", a-t-il assuré, sans pouvoir donner de bilan plus précis.
Il a précisé que la destruction de ces deux cibles était déjà prévue avant l'attaque de l'université de Garissa par un commando islamiste, revendiquée par les shebab. Le bombardement entre dans le cadre "de l'engagement permanent contre les shebab, qui va se poursuivre", a expliqué le colonel Obony
L'armée kényane est entrée en octobre 2011 en Somalie pour combattre les shebab. Le contingent kényan a depuis été intégré à l'Amisom, la force de l'Union africaine déployée depuis 2007 en Somalie pour soutenir les fragiles autorités et combattre les islamistes et actuellement forte de 22.000 hommes.
Les shebab ont multiplié depuis fin 2011 les attaques meurtrières sur le sol kényan en représailles à cette intervention. L'attaque de l'université de Garissa est la plus meurtrière depuis l'attentat contre l'ambassade américaine de Nairobi, perpétré par le réseau Al-Qaïda auquel les shebab sont affiliés, qui fit 213 morts en 1998.
Avant le massacre de Garissa, les shebab ont notamment revendiqué le spectaculaire assaut contre le centre commercial Westgate en septembre 2013 (au moins 67 morts), et une série de raids sur la côte et dans les régions de la façade est du Kenya, frontalières de la Somalie, qui ont fait au moins 160 morts en 2014.
Plus de 400 personnes ont été tuées au Kenya depuis la mi-2013 dans des attaques revendiquées par les shebab ou qui leur ont été attribuées.
Les shebab ont à nouveau menacé samedi le Kenya d'une "longue et épouvantable guerre" et d'une "nouveau bain de sang", en l'accusant d'"oppression" contre l'importante minorité musulmane du pays et d'"occuper les terres musulmanes" de Somalie et des régions somali et de la côte du Kenya.

Syrie / Echange de prisonniers

Islamistes et miliciens libèrent des détenus

Des islamistes syriens et des miliciens pro-gouvernementaux ont procédé, fait exceptionnel, à un échange de prisonniers, les insurgés relâchant 25 femmes et enfants contre la libération d'un de leurs chefs, a rapporté lundi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).
Les dix enfants et 15 femmes qui ont été échangés avaient été enlevés il y a plus d'un an par des insurgés dans des villes chiites de la province d'Alep, dans le nord de la Syrie.
L'échange est intervenu entre les islamistes du mouvement Djaïch al Moudjahidine et des miliciens proches du régime, grâce à la médiation de combattants kurdes des Unités de protection populaire (YPG), précise l'OSDH, une organisation proche de l'opposition qui rend compte de l'évolution du conflit syrien. Les médias officiels syriens n'ont pas fait état de l'échange.

Le commandant qui a été libéré en échange de 25 femmes et enfants est le chef militaire du Djaïch al Moudjahidine, qui avait été capturé en août dernier.

Dette grecque / Union européenne

Rassurée, Bruxelles esquisse un « rictus » faute de sourire

La Grèce ne fera pas défaut. Le pays s'est engagé à verser les 460 millions d'euros dus au Fonds monétaire international (FMI) le 9 avril, a annoncé, dimanche 5 avril, Christine Lagarde, la directrice de l'institution, à l'issue d'une rencontre à Washington avec le ministre des Finances grec, Yanis Varoufakis.
Depuis trois semaines, une rumeur laissait entendre qu'Athènes ne serait pas en mesure d'honorer l'échéance du 9 avril. Rumeur alimentée par une lettre alarmiste du Premier ministre grec à la chancelière allemande le 15 mars, prévenant que le pays pourrait ne pas honorer ses prochains remboursements.
Or, un défaut aurait des conséquences difficilement calculables, selon les économistes. La Grèce est actuellement en négociation difficile avec ses partenaires de l'Union européenne, et semble chercher d'autres appuis : après Christine Lagarde, Yanis Varoufakis doit rencontrer lundi des responsables du Trésor américain, dont Nathan Sheets, sous-secrétaire au Trésor américain chargé des affaires internationales. Il s'entretiendra aussi avec Caroline Atkinson, la conseillère de Barack Obama pour les affaires économiques internationales.
La Grèce attend de l'UE le versement d'une dernière tranche d'aide de 7,2 milliards d'euros, dans le cadre des plans d'aide de 240 milliards d'euros accordés par l'Europe et le FMI depuis 2010. Le nouveau gouvernement de gauche radicale doit présenter, d'ici à la fin avril, à l'Eurogroupe, une liste de réformes suffisamment convaincantes pour obtenir le reliquat d'aide.

Arabie saoudite / Intervention militaire au Yémen

Ryadh aurait « actionné » le Pakistan

L'Arabie saoudite a demandé au Pakistan des avions de guerre, des bateaux et des soldats, a révélé lundi le ministre pakistanais de la Défense, Khawaja Asif, à l'ouverture d'un débat au Parlement sur la demande d'aide militaire formulée par Ryad dans sa lutte contre les Houthis chiites au Yémen.
En demandant au Pakistan de s'impliquer dans l'offensive déclenchée le 26 mars dernier, l'Arabie saoudite, principale puissance sunnite dans la région du Golfe, place le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif dans une position délicate. Le Pakistan, majoritairement sunnite, est en effet le théâtre de tensions religieuses, des groupes armés s'en prenant à des membres de la minorité chiite, qui représente 20% d'une population de 180 millions d'habitants.
Nawaz Sharif a répété à plusieurs reprises qu'il interviendrait en cas de menace pesant sur "l'intégrité territoriale" de l'Arabie saoudite sans dire plus précisément quelle forme pourrait prendre une telle intervention. "L'Arabie saoudite a demandé des avions de combat, des navires de guerre et des soldats", a dit son ministre de la Défense, sans préciser où Ryad souhaitait qu'ils soient déployés.
De retour de Turquie, où il a discuté de la crise au Yémen, le ministre a ajouté que "le Pakistan comme la Turquie sont préoccupés par le renversement du gouvernement légitime du Yémen par l'emploi de la force par des acteurs non-étatiques".
"Le Pakistan et la Turquie sont convenus que la poursuite de la crise au Yémen pourrait plonger la région dans la tourmente", a-t-il poursuivi. Il y a une semaine, un responsable gouvernemental avait dit que le Pakistan, qui compte environ 1,5 million de soldats actifs et de réservistes, allait envoyer des troupes en Arabie saoudite. Mais Khawaja Asif avait démenti par la suite qu'une décision ait été prise.
"Le Pakistan cherche comment satisfaire a minima les attentes saoudiennes. Il paraît hautement improbable que le pays fasse partie d'une action d'envergure à l'intérieur du Yémen. Peut-être qu'il renforcera les frontières saoudiennes", estime Arif Rafiq, chercheur au sein du Middle East Institute.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MILA
NIF:99343010150830

ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Ref: 2637/SDG/2015

Conformémnt aux dispositions de l'article 144 bis du décret Présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 Complété et modifié Portant réglementation des marchés publics, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Mila lance un avis

D'ANNULATION

de l'attribution provisoire parue aux quotidiens AN-NASR et EL ACIL et BOMOP le 08/08/2011 et 09/08/2011 du

marché 15/100 LSL tranche 2010 Lot N°03 commune MILA .

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

EL ACIL 07 04 2015 _ANEP N° 25/89831

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MILA
NIF:99343010150830

ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Ref: 2641/SDG/2015

Conformémnt aux dispositions de l'article 144 bis du décret Présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 Complété et modifié Portant réglementation des marchés publics, L'Office de Promotion et de Gestion Immobiliére de la Wilaya de Mila lance un avis

D'ANNULATION

de l'attribution provisoire parue aux quotidiens AN-NASR et EL ACIL et BOMOP le 08/08/2011 et 09/08/2011 du

marché 15/70 LSL tranche 2010 Lot N°04 commune MILA .

Le Directeur Général

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N° 25/89832

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MILA
NIF:99343010150830

ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Ref: 2640/SDG/2015

Conformément aux dispositions de l'article 144 bis du décret Présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 Complété et modifié Portant réglementation des marchés publics L'Office de Promotion et de Gestion Immobiliére de la Wilaya de Mila lance un avis

D'ANNULATION

de l'attribution provisoire parue aux quotidiens AN-NASR et EL ACIL et BOMOP le 03/01/2012 et 16/01/2012 du

Marché 20/100 LSL tranche 2010 Lot N°05 commune MILA .

LE DIRECTEUR GENERAL

EL ACIL 07 04 2015 _ANEP N° 25/89837

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MILA
NIF:99343010150830

ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Ref: 2642/SDG/2015

Conformément aux dispositions de l'article 144 bis du décret Présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 Complété et modifié Portant réglementation des marchés publics L'Office de Promotion et de Gestion Immobiliére de la Wilaya de Mila lance un avis

D'ANNULATION

de l'attribution provisoire parue aux quotidiens AN-NASR et EL ACIL et BOMOP le 02/06/2011 et 09/06/2011 du

Marché 35/70 LSL tranche 2010 Lot N°02 et 03 commune MILA .

LE DIRECTEUR GENERAL

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N° 25/89835

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MILA
RUE DE L'ALN MILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

INIF: 099343010150830

N° 2657/SDG/2015

Conformémnt aux dispositions des l'articles 44 et 114 du décret Présidentiel N°10-236 du 28 choual 1431 correspondant au 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié. L'OPGI de Mila informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national relatif à

LA RÉALISATION DE 20 LOGTS À GRAREM GOUGA WILAYA DE MILA 2EME TRANCHE 2011 PROGRAMME 2010-2014

parue le 09/03/2015 au quotidien AN NASR et EL ACIL

Les procédures d'évaluation et d'analyse des offres séance du 31/03/2015 ont donné lieu à l'attribution provisoire des marchés suivants:

SITE	NBRE LOGTS SITE	LOT N°	NBRE LOGTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT CORRIGÉ EN TTC	DELAI (mois)	NOTE OFFRE TECHNIQUE SUR/100	Numéro d'identification Fiscale (NIF)	Critère de choix
GRAREM GOUGA	20	5	20	HAMIDA TAHER	45 503 045,94	15	69,00	155 431 700 528 494	MOINS DISANT
	20								

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprés de la commission des marchés publics de L'OPGI/MILA dans un delai de dix (10) jours à compter de la premiére publication du présent avis et cela conformément à l'article N°114 du décret présidentiel N°10-236 du 28 choual 1431 correspondant au: 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Les autres soumissionnaires sont invités dans un délai de trois (03) jours max à compter de la premiére publication de l'avis d'attribution provisoire de marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès du service Marché/OPGI de Mila conformément à l'article 125 du décret présidentiel 10/236 du: 28 choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié.

LE DIRECTEUR GENERAL

EL ACIL 07 04 2015 **ANEP N° 25/89833**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LAWILAYA DE MILA
RUE DE L'ALN MILA
NIF: 099343010150830

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Ref: 2660/SDG/2015

Conformément aux dispositions des articles 44 et 114 du décret Présidentiel N°10-236du 28 choual 1431correspondant au 07/10 /2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié, L'OPGI de Mila informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert relatif à

LA RÉALISATION DE:20 LOGTS À TIBERGUENT 2EME TRANCHE 2011 PROGRAMME 2010-2014

parue le: 04/03/2015 au quotidien AN NASR et EL L'EST et au BOMOP la commission permanante d'evaluation des offres séance du:29/03/2015 conformément aux critères prévus dans le cahier des charges propose l'attribution provisoire des marchés suivants:

SITE	NBRE LOGTS SITE	LOT N°	NBRE LOGTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT PROPOSE EN TTC	DELAI (mois)	NOTE OFFRE TECHNIQUE SUR/100	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Critère de choix
TIBERGUENT	20	1	20	KACHA SEBTI	45 740 231,60	12	75,00	197 516 110 111 348	MOINS DISANT

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprés de la commission des marchés publics de L'OPGI/MILA dans un délai de dix (10) jours, à compter de la premiére publication du présent avis et cela conformément à l'article N°114 du décret présidentiel N°10-236 du 28 choual 1431 correspondant au: 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Les autres soumissionnaires sont invités dans un délai de trois(03) jours max à compter de la premiére publication de l'avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès du service Marché/OPGI de Mila conformément à l'article 125 du décret présidentiel 10/236 du 28 choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié.

LE DIRECTEUR GENERAL

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N° 25/89836

MC Oran : Les contrats de Makusu et Ouasti résiliés pour un mercato hivernal raté....

Profitant de cette mini-trêve de printemps en raison du déroulement des coupes africaines ainsi que les demi-finales de coupe d'Algérie le 10 avril prochain, la direction du MCO donne l'impression de préparer d'ores et déjà la saison prochaine, à travers notamment quelques décisions importantes au niveau de l'effectif mais également l'organigramme du club.

Du coup, l'attaquant congolais Jean-Marc Makusu a officiellement quitté le club dimanche dernier aprés avoir résilié sa lettre de prêt avec me club; Il est à rappeler que le joueur ne pouvait disputer la moindre minute avec l'équipe en raison de sa non qualification par la FAF, la haute instance du football algérien qui est grandement responsable du préjudice n'a pas daigné faire le moindre geste ne serait-ce que pour qualifier exceptionnellement le joueur jusqu'à la fin de la saison. Ainsi, le président Belhadj Ahmed n'avait pas d'autre alternative que de se séparer du joueur et pour lequel la direction du MCO avait déboursé quelques milliers de dollars afin d'obtenir ses services. Par ailleurs, le défenseur Zoubir Ouasti a également résilié son contrat avec son club employeur car l'enfant des Castors souffre d'une blessure importante au genou contractée face au CRB et qui l'a empêchée de retrouver les terrains tout au long de la phase retour. D'après nos informations, il se pourrait que Ouasti se voit offrir un poste de manager général de l'équipe en vue de la saison prochaine mais rien n'est officiel pour le moment. L'autre information de la semaine fut la mise à l'écart du secrétaire Toufik Belahcène pour des raisons qui restent inconnues. D'après nos indiscrétions, le courant ne passait plus entre le désormais ex secrétaire et le staff technique ainsi qu'une bonne partie des joueurs, chose qui a obligé le président a vite trancher sur le sujet et remettre à nouveau Adda pour le poste en question. Désormais, le constat est amer au sujet du mercato hivernal complètement raté car après les départs officiels de Zaâbia en janvier dernier puis Makusu et Ouasti récemment, il y a également le cas de N'doumbé qui est proche de la porte de sortie également, il est peu probable que le joueur termine son bail avec les Hamraoua et les prochains jours nous renseigneront davantage sur le sujet. Coté préparation, le staff technique a axé son travail sur l'aspect physique durant les entrainements de la semaine écoulée, un repos de deux joueurs a été accordé durant le weekend avant que les joueurs ne reprennent l'entrainement dimanche après-midi et d'entrer de plein pied dans la préparation du prochain match de Chlef. Enfin, il serait utile de noter qu'un mini-stage de trois jours aura lieu dans les environs de Mostaganem, celui-ci aurait lieu entre le samedi 10 et lundi 12 avril avant que les camarades de Bezzaz ne rallient la ville de Relizane pour la mise au vert d'avant match. Rappelons que la rencontre ASO-MCO aura lieu le mardi 13 avril 2015 au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, un match placé sous haute sécurité par les autorités des deux wilayas car toutes les mesures devront être prises pour assurer la sécurité des joueurs du MCO mais également et surtout celle des supporters Hamraoua.

Mekkaoui-JSK : C'est bel et bien terminé!

Comme prévu, 'arrière gauche Zinedine Mekkaoui ne veut plus revenir à la JSK. Il a mis sa menace à exécution puisqu'il n'a pas donné signe de vie depuis le clasico perdu face au Mouloudia d'Alger par 2 buts à 1. Accusé par les supporters de ne pas avoir mouillé le maillot face au MCA, il a décidé de ne plus remettre les pieds à la JSK, notamment après les accusations portées par le président Hannachi contre certains de ses joueurs. Le président de la JSK n'a pour le moment cité aucun, mais Mekkaoui, qui a été ciblé par les fans sur les réseaux sociaux, a pris la décision de mettre un terme à son aventure avec les Canaris. Son départ précoce n'est pas vraiment une surprise puisque celui-ci n'a pas cessé de faire parler de lui dans le mauvais sens depuis l'entame de la saison. Renvoyé déjà par le président Hannachi à la fin du mois de décembre dernier pour avoir refusé de prendre part au match face au MCEE comptant pour les 1/16 de finale de la coupe d'Algérie, Mekkaoui a été repêché au début de la phase retour sur intervention de ses dirigeants, mais il n'a pas tiré la leçon puisqu'il a fait encore de lui après la rencontre face au Mouloudia d'Alger. Bien qu'aucun dirigeant ne l'ait accusé de quoi que ce soit, il a pris la ferme décision de ne plus revenir. Il a même annoncé aux proches du club qu'il ne remettra plus les pieds à la JSK. S'il revient demain à de meilleurs sentiments, il n'aura pas droit à des circonstances atténuantes. Son départ arrange les dirigeants, qui sous la pression des supporters ont décidé de ne pas l'appeler pour qu'il réintègre le groupe. Ses multiples écarts disciplinaires lui ont valu d'être détesté par tous les supporters de la JSK.

Coupe d'Algérie : Les horaires des demi-finales fixés

Les horaires des demi-finales de la Coupe d'Algérie sont désormais connus. La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a fixé l'heure du déroulement de deux affiches. Ainsi, la finale avant l'heure entre les deux premiers de la Ligue 1, opposant le dauphin l'ES Sétif et le leader le MO Béjaia, se jouera le vendredi 10 avril à 16h00 au Stade du 8 Mai 1945 de Sétif. Quant à la seconde affiche, mettant aux prises le RC Arba, pour une première à ce niveau de la compétition, et l'ASO Chlef, se déroulera le samedi 11 avril à 16h00 au stade Omar Hamadi de Bologhine. La finale de l'édition 2015 aura lieu le 1er mai au Stade du 5 Juillet.

En cas de qualification de l'ESS ou l'ASO , pas de finale le 1e mai

La finale de la coupe d'Algérie2015 a de fortes chances de ne pas se jouer le 1er mai prochain au stade du 5-Juillet malgré l'annonce faite par le ministre des Sports Mohamed Tahmi en marge de la visite d'inspection de l'enceinte olympique où il a affirmé que la finale aura bel et bien lieu au 5-Juillet même si les travaux sont toujours en cours. Mais ce qui risque de chambouler le programme, ce sont les matches retour de la LDC et de la CAF programmés par la plus grande instance du football continental les 1er, 2 ou 3 mai et comme on sait que l'ESS et l'ASO deux équipes encore en lice dans le dernier carré de la coupe d'Algérie sont également qualifiées dans la compétition africaine, donc si l'une des deux équipes assurerait son billet pour la finale de la coupe d'Algérie , elle ne pourrait pas être disponible pour disputer la finale de la coupe d'Algérie le 1er mai du fait qu'elle sera appelée à jouer son match retour de la compétition continentale à la même date, ce qui est impossible.

USM Alger : quatre joueurs réintègrent le groupe, Chafaï et Benmoussa ménagés

Les éléments qui ont réintégré l'effectif sont : le défenseur Rabie Meftah et les attaquant Zineddine Ferhat, Mohamed Seguer et Manucho, alors que Mokhtar Benmoussa, grippé, et Farouk Chafaï, souffrant de douleurs à un genou, ont effectué une séance de musculation, en salle, sous la direction du préparateur physique Armand Sene. Les Rouge et Noir avaient bénéficié de deux jours de repos à leur retour de Dakar (Sénégal) où il avaient décroché le 3 avril dernier une qualification au rochain tour de la Ligue des Champions africaine, aux dépens de l'AS Pikine (1-1 au retour et 5-1 à l'aller). L'USMA reprendra la compétition le 10 avril courant par un match en retard contre le MC El Eulma, pour la mise à jour du calendrier. Une rencontre prévue à partir de 18h00, au stade Omar Hamadi (Bologhine), selon la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP).

Le MC El Eulma crée la surprise et sort l' Ashanti Kotoko

Finalement, ce sera un quatre sur quatre pour les clubs algériens engagés dans les deux compétitions interclubs de la CAF, édition 2015. Après l'ES Sétif et l'USMA qualifiés pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions Orange, et l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération Orange, le tour était venu dimanche au Mouloudia d'El Eulma pour les rejoindre en réalisant l'exploit. Tenu en échec au match aller au stade Messaoud Zougar d'El Eulma (0-0), par les Ghanéens de l'Ashanti Kotoko, les Algériens ont réussi à s'imposer au Baba Yara stadium de Kumasi sur le score de deux buts à un. Il s'agit d'une véritable surprise riens face à une formation réputée coriace chez elle et surtout habituée des grands rendez-vous continentaux.

Au cours d'un match très serré, c'est l'Ashanti Kotoko qui a ouvert le score à quelques secondes de la mi-temps sur un auto-goal du défenseur Adel Maïza. Il aura fallu attendre l'heure de jeu pour voir le co-meilleur buteur du championnat d'Algérie, Walid Derrardja, égaliser d'un tir lointain, mettant la balle hors de portée du gardien Anthony Ofory. Le MC El Eulma va doubler le score à la cinquième minute des arrêts de jeu grâce à Hamiti qui, profitant d'une erreur de marquage des locaux, se retrouva seul face au gardien du Kotoko pour doubler le score. Le français Jules Accorsi a réussi sa première sortie avec le MCEE. En fin de match, il n'a pas tari d'éloge sur ses joueurs : « Aujourd'hui, on a gagné face à un grand club d'Afrique. Les joueurs ont appliqué les consignes à la lettre tout au long du match, et malgré notre retard au score, on a su les faire douter en deuxième période. Sincèrement, je suis fier de mes joueurs ».

Walid Derrardja rêve désormais de la phase de poules. « On a montré que le MCEE est aussi un grand club, il nous reste un pas pour atteindre notre objectif. Cette qualification est pour nos fans, qui doivent rester derrière nous en championnat et sauver le club ».

En huitièmes de finale, le MC El Eulma affrontera le CS Sfaxien au moment où l'ES Sétif, tenant du titre affrontera le Raja Casablanca ,tandis que l'USM Alger sera face aux Guinéens de l'AS Kaloum, en Ligue des champions. En Coupe de la Confédération, l'ASO Chlef affrontera le Club Africain.

Coupes CAF : RDC et Algérie au top, zéro pointé pour le Cameroun et l'Angola

Les seizièmes de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF étant achevés, l'heure est à un bilan provisoire pays par pays. A ce stade de la compétition, la plus belle performance est à mettre à l'actif de la RD Congo, qui a conservé ses quatre représentants (TP Mazembe et Sanga Balende en Ligue des champions ; Vita Club et FC MK en Coupe de la CAF). Quatre sur quatre aussi pour la Tunisie, plus habituée à ce genre de prouesses et qui a bénéficié de la qualification du Club Africain sur tapis vert. Reste le cas de l'Algérie, qui compte toujours quatre représentants (dont trois en Ligue des champions !) mais le pays des Fennecs partait avec cinq ambassadeurs cette saison et a perdu le MC Alger au premier tour. Si le Mali, le Maroc et l'Egypte s'en tirent honorablement avec un trois sur quatre, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Congo échappent de peu au zéro pointé, sauvés respectivement par les Warri Wolves et les Orlando Pirates en Coupe de la CAF et l'AC Léopards en Ligue des champions. Les plus grosses déceptions sont à mettre à l'actif du Cameroun et de l'Angola qui ont perdu leurs quatre représentants. Pour eux, la saison continentale est déjà achevée.

Les joueurs de Kotoko evacués par la police

Les joueurs du club ghanéen Asante Kotoko ont quitté dimanche le stade Baba Yara à Kumasi dans un véhicule blindé de la police. En match de Ligue des champions, Kotoko a été battu à domicile par les Algériens du club MC El Eulma par un score de 1-2. En quittant le stade dans une voiture peu ordinaire et bien sécurisée, les joueurs de Kotoko ont voulu se soustraire à une prévisible colère de leurs supporters et fans à domicile qui ne s'attendaient pas à leur défaite en dernière minute du jeu devant MC El Eulma.

CAF CL : Le Raja pour Sétif, Sfax pour El Eulma, Kaloum pour l'USM Alger

Les seizièmes de finales de la ligue des champions ont rendu leur verdict ce week-end. Avec trois club représentés l'Algérie est présente en force à ce stade de la compétition. Une rencontre attire déjà tous les regards le choc entre le tenant l'ES Sétif et le Raja Casablanca. L'USM Alger hérite sur le papiers du plus facile tirage en étant opposé aux Guinées de Kaloum. Le MC Eulma tentera un énième exploit face au CS Sfax. Les perdants de la double confrontation joueront les barrages de la Coupe de la CAF.

Les affiches des huitièmes de finale :

USM Alger (ALG)-AS Kaloum (GUI)
SM Sanga Balende (RDC)-Al Hilal (SUD)
MC El Eulma (ALG)-CS Sfaxien (TUN)
Al Merreikh (SUD)-Espérance de Tunis (TUN)
AC Léopards (CON)-Smouha (EGY)
Raja Casablanca (MAR)-ES Sétif (ALG)
Stade Malien (MAL)-TP Mazembe (RDC)
Moghreb Tétouan (MAR) – Al Ahly (EGY)

Horizon bouché pour Zeffane à l'Olympique lyonnais ?

En dépit de la blessure de l'habituel titulaire au poste d'arrière droit, Christophe Jallet, Hubert Fournier, l'entraîneur de l'Olympique lyonnais n'a pas opté pour Mehdi Zeffane, pourtant spécialiste du poste, pour pallier à l'absence de l'international français. En déplacement au Roudourou pour y affronter Guingamp , l'OL s'est imposé (1-3). Privé d'un élément important en défense, Jallet, Fournier a préféré opter pour Mouhamadou Dabo pour occuper le côté droit, le Franco-Sénégalais n'évolue pourtant pas à ce poste habituellement et avait déçu lors de sa dernière sortie à droite de la défense (contre Nantes en février). Auteur d'une seconde cape plutôt convaincante avec les Verts contre Oman le week-end dernier, Zeffane pouvait légitimement prétendre à jouer, lui qui n'a plus connu de temps de jeu avec l'OL depuis l'élimination contre Monaco en Coupe de la Ligue le 17 décembre dernier.

Alors que des possibilités de rebondir existaient pour le jeune latéral en reculant d'un cran (des clubs de Ligue 2 s'intéressaient à lui), l'Algérien, sous contrat jusqu'en 2017, avait décidé de rester dans son club formateur dans l'espoir de s'y imposer et de progresser à l'entraînement aux côtés des internationaux du club. Une mission qui semble compliquée sous les ordres d'Hubert Fournier, pour qui il ne semble pas constituer une solution suffisamment crédible pour un rôle plus important que celui de joueur d'appoint. Une situation qui pourrait donner à réfléchir à l'international, qui doit accumuler du temps de jeu afin de montrer plus régulièrement et exploiter un potentiel entrevu en sélection à l'occasion de ses deux sorties avec les Verts.Zeffane n'a disputé que deux matches de Ligue 1 cette saison: 1 titularisation et une entrée en jeu pour 108 minutes de présence sur le terrain.

M'Bolhi , deux buts dans les arrets de jeu

Raïs M'Bolhi a encore vécu une soirée cauchemardesque avec une défaite 3-2 contre Kansas City, avec deux buts pris dans les arrêts de jeu.Alors que son équipe menait 1-0, il rate totalement sa sortie aérienne sur l'égalisation à la 16e minute mais l'attaquant de Philadelphie Aristeguieta redonne l'avantage trois minutes plus tard (19e). Le portier algérien prendra de nouveau un but de la tête à la 58e mais il est refusé par l'arbitre. On s'acheminait vers une victoire logique de Philadelphie, puisqu'à la 87e minute le même Aristiguieta sur un rush en solo a failli mettre le troisième pour les siens avant de trouver le poteau. Mais dans les arrets de jeu, les joueurs du Sporting KC vont tromper par deux fois le gardien algérien, à chaque fois du bout du pied, d'abord Aribaba (90′+1′), puis Nemeth sur corner (90′+4′). Score final 3-2. Si M'Bolhi n'est pas fautif sur les deux derniers buts, on ne peut pas dire qu'il ait rassuré sa défense durant cette rencontre.

22 buts en 57 matchs pour Slimani avec le Sporting Lisbonne

Outre son sens du but qui fait de lui le meilleur baroudeur du club lisboète en championnat cet exercice, le joueur de 26 ans a été 9 fois passeur décisif dans les 57 rencontres livrées avec le Sporting. Slimani détient également le statut du meilleur buteur actuel de la sélection algérienne avec 14 buts en 36 matchs. Sa première sélection remonte à 2012. L'attaquant des Verts avait rejoint le Sporting Lisbonne en 2013, en provenance du CR Belouizdad pour un contrat qui expire en 2017. Avec le club algérien il avait marqué 43 buts en 122 matchs livrés entre 2009 et 2013. Les performances de Slimani lui ont permis d'être convoité par plusieurs clubs européens, dont le dernier en date Schalke 04, pensionnaire de la Bundesliga allemande, qui serait prêt à débourser 12 millions d'euros pour l'engager dès l'été prochain. Il avait atterri à Lisbonne contre 300.000 euros.

Angleterre: Mahrez invisible, Guedioura se distingue

Un weekend mi-figue mi-raisin pour les Fennecs d'Angleterre où seul Adlène Guedioura à l'étage inférieur a réussi à se mettre parfaitement en évidence avec Watford. Alors que Mehdi Abeid est resté sur le banc avec les Magpies de Newcastle face à Sunderland (défaite 1-0) les autres pensionnaires de Premier League n'ont pas non plus connu la victoire. Le point sur nos British de la Premier League outrageusement dominée par les Blues de Chelsea.

Un Riyad à 50%.

Riyad Mahrez n'a disputé que la moitié de la rencontre entre Leicester City et West Ham au King Power Stadium. Cette sortie prématurée s'explique par la prestation plus qu'insuffisante de l'international algérien qui a raté presque une passe sur deux devant son public. Son manque d'efficacité et ses pertes de balles ont logiquement poussé son coach Pearson à le remplacer par Albrigton à la 46ème minute. Reprise compliquée donc pour Mahrez malgré une place de titulaire retrouvée. Lanterne rouge avec un match en retard les Foxes n'ont pas encore abdiqué mais le maintien semble illusoire.

Nabil Bentaleb assure !

Une nouvelle fois titulaire dans l'entre jeu des Spurs, Nabil Bentaleb a fait preuve comme à l'accoutumée d'une solidité déconcertante. Le joueur de 20 ans a été efficace dans ses interventions: entre tacles, interceptions, duels aériens ou encore relances très justes, le Fennec a ainsi rassuré sa défense à plusieurs reprises. Il n'a rien pu faire pour ses attaquants restés muets à l'image de Harry Kane promu capitaine des Spurs à 21 ans. Tottenham s'empare tout de même de la sixième place qualificative pour l'Europa League mais rate l'opportunité de déloger Liverpool de la 5ème place.

Guedioura passeur décisif et Man Of The Match

Watford peut remercier son milieu de terrain algérien Adlène Guedioura, homme du match contre Derby. Le joueur prêté par Crystal Palace a délivré une subtile passe décisive pour Ighalo, auteur du but de l'égalisation (2-2). Une belle réponse de l'Algérien de 29 ans qualifié il y a peu par le sélectionneur Gourcuff « d'adolescent ». Malgré ce match nul les Hornets restent plus que jamais dans la course à la montée.

CAN : Le TAS annule l'exclusion du Maroc

Saisi par le Maroc, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a donné raison au Royaume dans le litige qui l'opposait à la CAF. L'instance de Lausanne a annulé l'exclusion des Lions de l'Atlas pour les CAN 2017 et 2019. Seule l'amende a été maintenue mais réduite à 50 000 dollars. Le Maroc respire. Saisi par le Royaume le 17 février, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rendu son verdict ce jeudi, donnant raison au Maroc en grande partie dans le conflit qui l'opposait à la CAF. L'instance dirigeante du football africain avait notamment prononcé l'exclusion des Lions de l'Atlas des CAN 2017 et 2019 après leur refus d'organiser la CAN 2015 aux dates initiales. Une suspension que le TAS a levé. "Les sanctions infligées par la CAF à la FRMF ont été annulées, à l'exception de l'amende, qui est toutefois réduite à 50 000 dollars", indique un communiqué de l'instance qui siège à Lausanne, estimant que "l'exclusion de l'équipe A du Maroc des deux prochaines éditions de la CAN n'était pas expressément prévue par les règlement en vigueur au moment du retrait de l'organisation".

Sanction "pas proportionnée"

Le TAS juge également que la sentence n'était "pas proportionnée à la faute de la FRMF" qui a déjà dû "supporter les dommages financiers" générés par l'exclusion de la CAN 2015 et a dû faire face aux "dépenses engagées dans le cadre de l'organisation de la CAN 2015." Si le TAS a maintenu l'amende dont le Royaume devra s'acquitter, il l'a sensiblement réduite en la faisant passer d'un million de dollars à 50 000 dollars (environ 46 000 euros). "La question de la réparation du dommage éventuel causé par la FRMF à la CAF pourra toutefois encore être examinée par une autre juridiction", précise le texte, laissant la possibilité à la CAF de répliquer sur ce point en demandant une compensation, chiffrée par la CAF à 8,05 millions d'euros. Sans doute pas de quoi gâcher l'enthousiasme des Marocains.

CAN 2017 L'Egypte officialise son retrait

L'Egypte a officialisé son retrait officiel de la course à l'organisation de la CAN 2017, l'info a été rendue publique par le président de la Fédération égyptienne de football, Djamel Allam, cité par Al-Youm 7, après avoir procédé au retrait du dossier en question, pour permettre enfin à la CAF de traiter les trois autres candidatures à savoir celles de l'Algérie, du Gabon et du Ghana. Rappelons que lors de la visite d'une délégation de la CAF à Alger au mois de février dernier, en marge de la rencontre de la Super coupe entre l'ESS et le Ahly, la partie égyptienne à travers le membre exécutif de la CAF Hany Abourida avait affirmé que son pays se retirait de la course, avant que cette même information ne soit démentie par Mahmoud Chami l'un des membres fédéraux égyptiens le 12 mars dernier, ce qui avait intrigué plus d'un au vu des affirmations du ministre et d'Abourida quelques semaines auparavant à Alger. Et voilà qu'à quelques heures des travaux de l'Assemblée générale de la CAF et à 24 h de l'annonce de l'heureux élu, cette même Egypte qui annonce une nouvelle fois son retrait cette fois définitivement de la course, d'autant que les dernières heures vont être capitale dans la course avec une bataille qui s'annonce féroce entre les 3 pays concernés, cela laissera la voie à la CAF de traiter les candidatures une par une sans perte de temps, le retrait de l'Egypte intervient quelques semaines après le massacre qui a causé de nombreux morts le mois de février passé en marge d'un match de football où plusieurs supporters du Zamalek ont péri à la suite d'affrontements avec la police cairote au stade d'Addifa El-Djaoui, cela a été mal perçu par la CAF qui de toute façon allait sûrement éliminer l'Egypte de la course, la poussant à se retirer au profit du dossier algérien, comme le déclarait Abourida. Il est utile de rappeler que la FAF a dépêché sur place 3 de ses membres, à savoir Yacine Benhamza, le docteur Bouglali et Nadir Bouzenad le SG, afin d'assister aux activités de l'AG demain, puis à la cérémonie officielle de l'annonce du pays organisateur avant le tirage au sort des éliminatoires de la même CAN.

La CAF prend acte de la décision du TAS concernant le Maroc

Dans un communiqué rendue public à travers son site officiel, la CAF prend acte de la décision du TAS concernant les sanctions infligées au Maroc. Toutefois elle pointe les contradictions du jugement même si elle s'y pliera.

Réuni ce jour au Caire, le Comité Exécutif de la Confédération Africaine de Football (CAF) a pris acte de la décision rendue par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), le 2 avril 2015 dans l'affaire portée devant cette instance par la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF). Le Comité Exécutif constate que le TAS «a estimé, sur le fond que la Fédération Royale Marocaine de Football ne pouvait se prévaloir d'un cas de force majeure dans la mesure où l'épidémie d'Ebola ne rendait pas impossible l'organisation de la CAN au Maroc». En plus, le TAS admet que la FRMF est responsable de la violation de l'article 7 alinéa 1 a) des statuts de la CAF. Il faut rappeler que le Comité Exécutif de la CAF, dans sa décision prise le 6 février 2015 à Malabo, avait déjà mentionné que le cas de force majeure allégué par la FRMF, ne saurait être retenue en sa faveur. Et que, la Fédération Royale Marocaine s'était rendue coupable de la violation de l'article 7 alinéa 1 a) des Statuts de la Caf. Le TAS est donc arrivé aux mêmes conclusions que le Comité Exécutif de la CAF mais a décidé d'annuler partiellement les sanctions prises.

Il est à noter également que le TAS considère la non-participation du Maroc à la CAN 2015 comme une sanction. Or, la sélection nationale A du Maroc était qualifiée pour cette CAN parce que le Maroc était pays hôte de la compétition. Une qualification perdue donc automatiquement du moment où le pays renonce à organiser le tournoi. La CAF, qui a adhéré à l'autorité de la juridiction du TAS, s'est engagé à en appliquer les décisions et se conformera à cet engagement, malgré les contradictions observées dans la décision rendue.

Transport urbain et commodités à Alger

Bientôt l'Internet dans les bus de l'Etusa

En attendant la téléphonie dans le métro, les usagers de l'entreprise de transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa) pourront bientôt "surfer" sur l'Internet à travers les quartiers de la capitale avec le prochain lancement du service "Wifi" dans les autobus.

Le prochain "produit" annoncé par la direction de l'Etusa dans ses autobus sera une connexion "sans fil" à l'Internet. Pour autant, la direction de l'entreprise, qui a annoncé la mise en service prochaine de ce produit, n'a pas précisé les modalités d'accès, par abonnement ou gratuitement.

Selon le Directeur général de l'Etusa Krim Yassine, les prestations de l'entreprise seront améliorées par ailleurs avec l'acquisition de 300 nouveaux autobus auprès de la société nationale des véhicules industriels (SNVI).

L'amélioration du parc de l'entreprise sera exploitée pour la mise en place d'un programme spécial "été" et ramadhan 2015, selon la direction, qui annonce en outre un plan de transport spécial pour les nouvelles cités d'habitation construites dans la périphérie de la ceinture urbaine algéroise dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

IL s'agit notamment de nouvelles lignes qui seront ouvertes en 2015 sur Birtouta, Baraki ou Chaabia, et Bentalha, et d'autres lignes entre Birtouta et Sidi M'hamed, dans la commune de Tessala El Merdja.

Avec l'arrivée prochaine de l'été, le transport urbain par voie maritime, après une première expérience en 2014, devrait être reconduit, selon des responsables de la direction de wilaya des transports.

Le métro et le ''tram'' en vedettes à Alger

Pour autant, ce sera le métro et le "Tram" qui vont changer la configuration des transports urbains dans la capitale algérienne.

La mise en service de la totalité de la première ligne du tramway d'Alger reliant Ruisseau à Dergana sur un trajet de 23,2 km et dotée de 38 stations est prévue à la fin du printemps 2015, selon les prévisions.

Le premier tronçon de cette ligne (Bordj El Kiffan-Mokhtar Zerhouni, 7,3 km) a été inaugurée le 8 mai 2011, le deuxième (Mokhtar Zerhouni-Ruisseau, 9,1 km) le 13 juin 2012 et le troisième (Bordj El Kiffan-Kahouet Chergui, 4,2 km) le 15 avril 2014.

Le dernier tronçon, reliant Kahouet Chergui à Dergana sur 2 km devrait être opérationnel fin avril, selon les prévisions du ministère des Transports.

Dans cette nouvelle palette de transports par rails dans la wilaya d'Alger, il y a par ailleurs les projets d'extension des lignes du métro.

Ouverte à l'exploitation commerciale le 1er novembre 2011, la première ligne du métro d'Alger, reliant sur 9,5 km la Grande poste à Haï El Badr (Bachdjarrach), connaîtra, en avril, une extension vers Ain Naadja à partir de Haï El Badr Long de 3,6 km, ce nouveau tronçon desservira les communes de Bachdjarrah et Gué de Constantine, avec, pour la première fois, la mise en service d'ascenseurs dans les stations pour les personnes à mobilité réduite (handicapés, personnes âgées, femmes enceintes,...)

Pour la deuxième extension, à savoir Haï El Badr-El Harrach (4 km), son inauguration est attendue pour juillet. "Les usagers pourront emprunter le métro de la station d'El Harrach à Tafourah (Grande poste) en 20 minutes dès juillet 2015", avait annoncé le ministre des transports Amar Ghoul lors d'une visite au chantier.

Au milieu de l'été prochain, Alger disposera d'une ligne de métro longue de 17,1 km, la troisième et dernière extension de cette première ligne, entre la Grande poste et la Basse-Casbah (1,7 km), n'est pas prévue avant 2017, selon l'entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Enfin, l'exploitation commerciale de la nouvelle ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda, longue de 21 km, est programmée pour fin décembre 2015, selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif)

Contribution

Discriminations en France

La « class actions » bientôt légalisée

Par Fayçal Megherbi (*)

Le 4 mars 2015, François Hollande déclarait vouloir autoriser des actions de groupe contre les discriminations. La procédure d'action de groupe ou la « class actions » faisait partie des propositions du candidat Hollande en 2012. Grâce à ce moyen d'action, les victimes de discriminations pourront faire condamner, ensemble, en justice les auteurs coupables de la pratique discriminatoire. Cette action de groupe est, aujourd'hui, réservée uniquement aux biens et aux services. Cette procédure, qui a été introduite le 1er octobre 2014 par la Loi Hamon, permet à des consommateurs ayant subi un préjudice d'être indemnisés collectivement.

La « class actions » donne la possibilité à plusieurs personnes s'estimant victimes d'une discrimination liée à l'origine, le sexe, le handicap, l'âge ou encore les appartenances religieuse, politique et syndicale, de saisir collectivement la justice pour obtenir réparation.

Selon une enquête menée par le Défenseur des droits et du Bureau international du travail, la moitié des victimes « qui, jusqu'alors, ne se manifestaient pas pour dénoncer les situations de discrimination », auront la « class actions » comme moyen judiciaire pour porter collectivement un dossier devant la justice.

En matière de lutte contre l'atteinte au principe d'égalité, la France est remarquablement outillée sur le plan des institutions comme dans le domaine législatif.

Cependant, le 17 février 2015, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, M. Nils Muiznieks, a rendu public un rapport dans lequel il s'inquiète « du recul de la tolérance » en France qui « a aussi un problème avec ses handicapés ». « Le commissaire s'inquiète du recul de la tolérance et du nombre élevé d'agressions verbales et de démonstrations injurieuses à caractère haineux ou discriminatoire recensées en France ».

Il déplore également « qu'aux discours s'ajoutent des actes haineux, qu'ils soient racistes, xénophobes, ou homophobes ». Cet état des lieux menace de manière considérable la cohésion sociale et le principe d'égalité.

Ce constat a été confirmé par la révélation, récente, du premier ministre français, M. Manuel Valls, de l'existence d'un « apartheid territorial, social, et ethnique » en France.

M.Muiznieks considère, en effet, qu'« un plan national d'action sur les droits de l'homme » est nécessaire, « plutôt qu'une série de mesures indépendantes ».

Cette mobilisation en matière de lutte contre les discriminations a, finalement, permis la création d'un nouvel outil. La « class actions », concept importé des Etats-Unis d'Amérique, pourra, concrètement, se mettre en œuvre par l'initiative d'une association, d'un syndicat ou du défenseur des droits.

Le juge se prononcera sur la responsabilité de la structure auteur de la pratique discriminatoire et créera un groupe de victimes bénéficiant de l'indemnisation.

Tout cela rendra la procédure judiciaire plus sûre d'aboutir à condamner l'auteur du comportement discriminatoire.

(*) Avocat au Barreau de Paris

REGARDS

Education / Enjeux « financiers » de l'école de demain

« Que l' école devienne une marchandise est inadmissible »

Kishore Singh, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'éducation, dénonce l'explosion de la privatisation de l'éducation dans les pays en voie de développement. Un phénomène qui aggrave les inégalités et développe un enseignement très utilitariste.

Comment expliquer cette explosion de la privatisation de l'éducation dans les pays en voie de développement ?

Singh Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, en 2000, les États et la société civile internationale se sont engagés à permettre l'accès de tous les enfants à un niveau scolaire équivalent à l'école primaire d'ici à 2015. Cette ambition repose sur un droit de l'homme fondamental, celui du droit à l'éducation. Que constate-t-on quinze ans plus tard ? Des disparités grandissantes et des dépenses publiques pour l'éducation en diminution dans de nombreux pays. Dans un monde en pleine mutation, l'école publique fonctionne parfois sans aucune norme, les enseignants ne sont pas ou peu formés, les enfants disposent peu de manuels et le niveau de leur acquis reste faible. Dans ce contexte, qui semble s'aggraver, la privatisation explose. D'une manière générale, les États n'ont pas fait grand-chose pour empêcher le mouvement de privatisation. Certains en ont même été complices en subventionnant le système privé au détriment du public. La reconfiguration des services publics au sein de la mondialisation néolibérale a placé l'éducation dans les phares du privé, notamment des entreprises à but lucratif.

Dans le rapport que vous avez présenté en octobre à l'ONU, vous

alertez sur les violations au droit à l'éducation que produit ce mouvement de privatisation…

Kishore Singh La privatisation touche tous les niveaux de l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. La création d'écoles à bas coûts, destinés aux enfants des familles défavorisées, est l'une des manifestations emblématiques de cette explosion. À côté des écoles très chères, destinées aux plus fortunés, fleurissent ces écoles privées « low cost ». Ces écoles payantes restent chères d'ailleurs pour les familles les plus pauvres. L'argent conditionne donc l'accès à l'école, ce qui constitue une première discrimination. Seconde discrimination, l'exclusion des filles. Les parents, contraints au choix parmi leurs enfants, privilégient souvent la scolarisation de garçons. De nombreuses familles se laissent séduire par les campagnes de communication très agressives de ces écoles. Elles promettent aux élèves un avenir radieux dans la mondialisation. Et proposent un enseignement souvent très utilitariste. La place accordée aux valeurs humanistes de l'éducation – le respect mutuel, la tolérance, la non-violence, la démocratie, la paix – recule dans un tel contexte. On peut craindre que la seule valeur prise en compte soit l'argent. Que l'école devienne une marchandise est inadmissible.

Que préconisez-vous pour l'après-2015 et compte tenu du chemin très long qu'il reste à parcourir pour instaurer le droit à l'éducation pour tous ?

Kishore Singh L'éducation est un bien commun. Elle profite à chaque personne et à la société dans son ensemble. Il faut le réaffirmer. C'est pourquoi, je recommande davantage d'investissement national dans l'éducation, qui est le socle de développement humain. Les gouvernements dans les pays en développement doivent aussi assumer la responsabilité qui est la leur d'assurer une éducation de bonne qualité à tous les enfants. Il convient aussi que soit mis en place un cadre de coopération internationale fondé sur le principe de la solidarité internationale.

In lhumanité.fr

Politiques de développement économique en Afrique

L'entrepreneuriat , fer de lance d'une croissance soutenue

Banquiers et chefs d'entreprises sont convaincus que l'entrepreneuriat constitue un élément déterminant dans la réalisation d'une croissance économique soutenue et durable en Afrique. D'où l'importance de prendre en considération les entrepreneurs dans les politiques de développement. Ce plaidoyer a été porté, hier, au troisième Salon de Hub Africa à Casablanca, au Maroc.

Une env

La promotion de l'entrepreneuriat a été au cœur du troisième Salon Hub Africa ouvert, hier, à Casablanca, à l'initiative de Nge Impact. Cette rencontre d'affaires qui a enregistré la participation de plusieurs opérateurs économiques africains met en exergue les atouts et attractivités du continent pour encourager les Africains à prendre conscience des immenses potentialités de leur continent. Selon la représentante-résidente de la Banque africaine de développement (Bad) au Maroc, Yassine Fall, pendant longtemps, le développement semblait être l'affaire de l'Etat, mais l'on se rend compte que celui-ci ne peut pas résoudre seul ce problème. A son avis, il est important que les forces vives du continent contribuent à la croissance économique qui « dépend principalement de l'entrepreneuriat en termes de développement industriel, de création d'emplois et d'innovations ».

L'appui à la promotion de l'entrepreneuriat, a-t-elle soutenu, permet de créer des emplois, booster la croissance et amener les pays africains à un niveau de développement comparable à celui des autres continents. « Il est essentiel que les entreprises africaines puissent nouer des relations d'affaires concrètes à long terme, qui permettront de renforcer l'intégration régionale en échanges commerciaux internationaux et d'investissements privés », a estimé Mme Fall. A cet effet, elle reste convaincue que l'intégration régionale n'est pas une option mais une nécessité.

Selon Salaheddine Kadmiri, vice-président de la Confédération générale des entreprises du Maroc, avec la forte croissance démographique attendue dans les prochaines années en Afrique, il y aura forcément une augmentation considérable des besoins en électricité, alimentation, santé, eau, etc. Pour répondre à ces attentes, « il est impératif de créer une croissance soutenue et durable », a-t-il préconisé. Pour ce faire, l'accompagnement des Pme-Pmi locales est indispensable.

M. Kadmiri a assuré qu'il y a nécessité de créer les conditions favorables pour permettre à l'entrepreneur de pouvoir investir et prendre des initiatives. Dans la même lancée, Zakaria Fahim, président du Hub Africa, a déclaré que l'Afrique ne peut profiter de ses potentialités que s'il existe une politique visant à appuyer et à promouvoir l'entrepreneuriat dans nos pays.

In lesoleil.sn

L'Afrique de l'ouest face aux menaces qui pèsent sur le milieu naturel

Risque de tarissement des sources de vie et de revenus

Pour tous les habitants de l'Afrique de l'Ouest, la faune sauvage est synonyme de nourriture; pour certains, elle est le symbole de leur culture: pour d'autres, leur religion même, voire leur identité.

Le colobe magistrat (Colobus polykomos) et le cercopithèque mone (Cercopithecus mona), et leur habitat dans la forêt décidue, sont depuis longtemps protégés par les croyances et les traditions locales à Boabeng et Fiema, deux villages de la région de Brong Ahafo au Ghana. Les villageois croient que ces singes sont les fils des dieux qui protègent leur communauté et qu'il ne faut par conséquent pas les déranger, les tuer ou les capturer. Si un singe meurt, il est pleuré et enterré comme un être humain (Akowuah et al., 1975). Attirés par la sécurité des lieux, d'autres singes - le pétauriste (Cercopithecus petaurista) et le cercopithèque diane (C. diana) - sont venus s'y installer. C'est le seul endroit au Ghana où l'on puisse voir des populations nombreuses de singes vivant littéralement avec les humains. Cependant, juste en dehors de cette communauté, comme dans la plupart des autres régions du Ghana, toutes les espèces de singes sont activement chassées pour leur viande.

Katigiri est un village situé dans la vallée de la Sisili, dans le nord du Ghana. Un terrain situé aux abords du village a de tout temps été considéré comme sacré et protégé par les croyances locales. Les gens de Katigiri croient que leurs ancêtres ont échappé à leurs ennemis lors de guerres tribales en se cachant dans la brousse et que les esprits de ces ancêtres et les dieux hantent les lieux. Il est interdit d'y cultiver ou de défricher la brousse (conservation de l'habitat). Les terres voisines sont brûlées dès le début de la saison sèche, afin de protéger la terre sacrée des feux accidentels. On la brûle une seule fois dans l'année, en février, c'est-à-dire au plus fort de la saison sèche lorsque la nourriture est rare dans toute la région. Une cérémonie traditionnelle précède la mise à feu, et tout le village se rassemble pour la chasse qui l'accompagne (aménagement en vue de l'utilisation ordonnée d'une ressource au profit de toute la communauté). Non seulement cette tradition protège le bassin versant de la rivière qui est la seule source d'eau potable de la population, mais elle assure aussi le maintien de populations viables d'animaux sauvages, qui font l'objet d'une récolte annuelle collective. Malheureusement, avec l'introduction de la mécanisation agricole et de la riziculture à grande échelle dans la région, tout le système se trouve menacé. En Afrique, le langage, l'art, la philosophie et les structures sociales sont fortement influencés par leur association à la faune sauvage, comme le montrent le folklore, les proverbes, les noms et les symboles. La fête de la chasse aux «biches» dans la région de Winneba au Ghana maintient la cohésion de la communauté. Elle ramène chaque année au pays les hommes de Winneba pour une cérémonie qui comporte la capture de guibs (Tragelaphus scriptus) à mains nues.

Vertus médicinales de la flore et de la faune sauvages

La plupart des Africains reconnaissent les vertus curatives des plantes et des animaux sauvages et de leurs produits dérivés, qu'il s'agisse des maladies physiques ou mentales, ou des soins aux futures mères. Dans les zones rurales où l'accès à l'hôpital est difficile ou impossible, les gens ont largement recours à la médecine traditionnelle, à base de produits végétaux et animaux. Keharo et Adam (1974) présentent une analyse scientifique des usages thérapeutiques et des propriétés chimiques de 550 espèces de plantes utilisées au Sénégal et dans les pays voisins. Sur les marchés de presque toutes les villes, grandes ou petites, d'Afrique de l'Ouest, des parties de plantes ou d'animaux sont vendues à usage médicinal. Parmi les espéces animales utilisées - en tout ou en partie - à des fins médicinales au Ghana, citons l'éléphant Loxo- donta africana), tous les primates, les genettes (Genetta spp.), l'oryctérope (Orycteropas afer) les pangolins (Manis spp.), les perroquets (Psittacus spp.) et le vautour à capuchon (Neophron monachus).

Animaux sauvages nuisibles

Parmi les animaux sauvages nuisibles d'Afrique de l'Ouest, on compte les rongeurs, les singes, es éléphants, les roussettes et les oiseaux. Au Ghana, les éléphants endommagent les plantations de cacaoyers et de palmiers à huile et es cultures vivrières telles que bananiers, taros et manioc. Les dégâts des rongeurs et des oiseaux dans les céréales et les autres cultures vivrières posent un grave problème. Les principaux oiseaux nuisibles sont le travailleur à tête rouge (Quelea erythrops), le vorabé (Euplectis afra) et l'ignicolore (E. orix). En 1984, les dégâts d'oiseaux granivores dans les rizières irriguées du nord du Ghana ont été estimés à 90-100 pour cent de la récolte de saison sèche là où il n'y avait pas d'autres moyens de lutte que les méthodes traditionnelles limitées de protection. Il n'existe pas de statistiques sur les pertes totales de récoltes dues aux animaux sauvages dans le pays. Les agriculteurs réagissent en essayant de détruire les animaux nuisibles coupables, mais les dommages sont souvent exagérés afin de justifier l'extermination d'une espèce, comme c'est le cas pour les éléphants. Sous prétexte de détruire les nuisibles, on surexploite aussi bien ceux-ci que d'autres espèces. D'autre part, les méthodes de lutte utilisées peuvent être néfastes aux organismes non nuisibles et poser de sérieux problèmes écologiques, comme la lutte chimique contre les rongeurs et les oiseaux nuisibles.

Revenus tirés de la faune sauvage

La faune sauvage a de tout temps constitué une source de revenus, principalement par la vente de la viande de brousse et d'autres produits tels que cornes, peaux et trophées. Asibey (1980) a constaté qu'un chasseur-paysan tire de la vente du gibier des recettes bien supérieures à celles de la culture du maïs. Le commerce de la viande de brousse est lucratif non seulement pour le chasseur, mais aussi pour les femmes qui la vendent au détail. Au marché du gibier de Kumasi (Ghana), certaines marchandes se succèdent depuis quatre générations. La vente de gibier est leur principal moyen d'existence.

En Afrique de l'Ouest, la forte demande de viande de brousse n'a pas favorisé le commerce d'animaux vivants, ni les safaris de chasse ou de tourisme, comme en Afrique orientale et australe. Au Ghana, les principaux animaux vivants exportés sont les perroquets. Le tableau 3 indique les exportations d'animaux vivants du pays en 1985. L'Etat réalise des recettes grâce aux droits sur les permis de chasse et les licences d'exportation et aux taxes sur les ventes d'armes et de munitions, et bénéficie naturellement des rentrées de devises provenant des exportations d'animaux sauvages.

Priorités en matière de recherche sur la faune sauvage

Conservation des espèces et des habitats. En dépit du vif intérêt porté à la mise en valeur des ressources de la faune sauvage en Afrique de l'Ouest, les recherches de base restent très limitées. L'exploitation de la faune sauvage et la destruction des habitats se poursuivent à un rythme tel qu'il faudrait immédiatement procéder à un inventaire des zones et des espèces à protéger, afin d'assurer la sauvegarde d'échantillons représentatifs de tous les habitats importants dans chaque pays et l'identification des espèces exigeant une protection particulière.

ESPACE

Objectif plus « téméraire » sur un espace « astronomique »… réduit

Les astronautes de la Nasa à la conquête d'un caillou cosmique

La Nasa vient de rendre publique le dernier avatar de son programme spatial habité, un improbable bricolage qui montre assez le désarroi de l'administration américaine face aux problèmes du vol habité, et son peu d'intérêt pour l'avenir de l'homme dans l'espace.

Depuis une quinzaine d'années, les présidents des États-Unis qui se succèdent se doivent d'annoncer en début de mandat la conquête de la Galaxie au peuple qui a décroché la Lune voici… près d'un demi-siècle. Affaire de prestige, affaire de fierté, affirmation de puissance, de leardership techno scientifique, etc.

Pour l'administration américaine, la machine de guerre dressée vers le ciel et contre l'Ours soviétique par John Fitzgerald Kennedy en 1961 doit absolument continuer sur sa lancée, elle est soutenue par les industriels et par les états « spatiaux » qui y voient une corne d'abondance inépuisable ou presque : après la Lune et ses cent quatre vingt milliards de dollars, cent autres milliards ont été dépensés dans la tragique et vaine aventure de la navette spatiale, puis cent autres milliards dans l'inutile Station spatiale internationale, et aujourd'hui, cent autres milliards sont investis dans le Space Launch System, le SLS, une fusée géante qui n'a aucun objectif assigné, ce qui lui a valu avant même que ses premières tôles ne soient cintrées les sobriquets de « Senate Launch System » et de « Rocket to nowhere »…

Le SLS, en réalité, a été conçu à la va vite sur les cendres de la navette spatiale par la Nasa pour satisfaire l'industrie spatiale et conserver des dizaines de milliers d'emplois.

L'engin géant, que l'on voit s'envoler virtuellement sur les magnifiques vidéos 3D de la Nasa, a de quoi impressionner : 120 mètres de haut, 3000 tonnes au décollage, une capacité énorme d'emport – entre 70 et 130 tonnes selon les versions possibles de la fusée – on se croirait revenu au bon temps d'Apollo et de sa fusée mythique, la Saturn V… A un détail près : le budget de la Nasa, à l'époque bénie de la Guerre froide, approchait 4,4 % du budget fédéral, contre seulement 0,5 % aujourd'hui ! En clair, la Nasa n'a plus les moyens de ses ambitions et si elle réalise avec succès ses missions scientifiques, comme l'exploration du système solaire ou l'observation du ciel et de la Terre, elle annule régulièrement ses missions habitées, prestigieuses, certes, mais sidéralement coûteuses…

Les projets des Bush père et fils aux « oubliettes » ?? Aux oubliettes.

Le voyage vers Mars, via les astéroïdes, astucieusement hasardé dans un flou total et sans date précise par Barack Obama ? Repoussé aux calendes grecques… En partant de rien, il y a un demi siècle, la Nasa avait porté ses astronautes sur la Lune en seulement sept ans… Le développement du SLS, quant à lui, va à un train de… sénateur… Proposé officiellement en 2011, le programme prend son temps, faute de volonté politique et faute de crédits : le premier vol de la fusée géante aura lieu, si tout va bien, en 2019. Sans astronautes à bord. Le second vol… Trois ans plus tard, en 2022, au mieux !

Et pour quelle destination ? Aucune : se sera juste un vol de qualification, de la fusée SLS, bien sûr, mais aussi de la capsule Orion, qui doit emporter les astronautes. Onze ans, donc, au mieux, pour un premier vol habité. On ne saurait être moins pressé.

Venons-en à l'annonce folklorique de la Nasa pour la suite de son programme de vols habités… La Lune ? Non, « déjà fait » avait asséné Barack Obama pour tuer le programme de son prédécesseur. Mars ? Non plus : le SLS et sa capsule Orion engloutissent une part trop importante des dix huit milliards de budget de la Nasa, il ne reste rien pour concevoir et réaliser le train spatial et le module d'atterrissage nécessaires à une odyssée martienne. Le coût en serait trop élevé.

Les astéroïdes, alors ? C'était l'étape, à la fois inutile et peu glorieuse, qu'avait imaginé l'administration américaine pour ses astronautes en mal de conquête martienne. Un astéroïde proche pouvait être atteint en quelques semaines, et son exploration – absurde car infiniment plus difficile pour un astronaute que pour un robot, sur un petit monde sans gravité – pouvait être envisagée… Trop cher, trop loin, la Nasa a donc renoncé aussi à cette exploration spatiale en « classe éco », au profit d'une mission habitée essentiellement… automatique !

Si elle n'était pas proposée par la plus puissante et la plus prestigieuse agence spatiale au monde, la mission ARM (Asteroid Redirect Mission) prêterait à sourire, tellement elle est surréaliste. Car à défaut de pouvoir emmener ses astronautes sur la Lune, Mars ou les astéroïdes, la Nasa a décidé de mobiliser un… robot pour rapporter aux astronautes un astéroïde, enfin, un tout petit morceau d'astéroïde. Alors voilà, et non, cette information quoique diffusée un premier avril, n'est pas une plaisanterie : en 2020, la sonde automatique ARM doit quitter la Terre, en direction d'un astéroïde proche de la Terre, Itokawa, Bennu ou 2008 EV.

En 2022 la sonde se posera sur l'astéroïde et y prélèvera un bloc de trois mètres environ, puis elle se satellisera un an durant autour du petit astre. Objectif ? Étudier cet objet céleste bien sûr, avec ses équipements scientifiques, caméras, spectrographes, etc. Dans le même temps, les chercheurs étudieront comment l'astéroïde, dont la masse avoisinera trente millions de tonnes, réagira à la présence autour de lui d'un objet de trois tonnes environ : la sonde plus le bloc rocheux. L'idée des scientifiques est d'étudier une hypothétique méthode de déviation des astéroïdes dangereux par un effet de déflexion gravitationnelle. Puis la sonde automatique et son rocher reviendront vers la Terre et ARM se satellisera… autour de la Lune ! Nous serons alors en 2025, et la super fusée de la Nasa aura volé une ou deux fois seulement, faute de budget, faute de destination.

Orion rencontrera ARM

Elle s'envolera alors dans un grondement de tonnerre, avec trois ou quatre astronautes à son bord, pour une mission de trois semaines, pendant laquelle la capsule Orion viendra à la rencontre de ARM, en orbite lunaire. Là, les astronautes pourront réaliser une sortie extra véhiculaire et explorer ce nouveau monde qui tiendrait dans une salle de bain, y prélever des échantillons, remonter dans leur vaisseau intersidéral et ramener ces cailloux sur Terre…

Coût total de cette aventure ubuesque, une bonne dizaine de milliards de dollars… La plus value apportée par les astronautes à cette mission ARM est proche de zéro, puisque c'est la sonde automatique qui la réalisera à 99 %. Quant à son coût, il sera environ vingt fois supérieur à celui d'une mission automatique. Mais ARM verra t-elle le jour, ou, comme tant d'autres projets de missions habitées, sera t-elle discrètement abandonnée en chemin ?

Difficile à dire aujourd'hui, on peut juste affirmer que les planétologues et les astronomes n'en attendent rien, que ce projet loufoque de la Nasa les fait sourire : Itokawa ? Cet astéroïde a déjà été visité par une sonde japonaise, Hayabusa, en 2005. On connaît désormais tout ou presque de Itokawa… En 2010, Hayabusa a même rapporté sur Terre des échantillons de poussière prélevés sur l'astéroïde. La sonde Hayabusa 2, quant à elle, s'est envolée du Japon l'an dernier, en direction de l'astéroïde 1999 JU3, qu'elle atteindra en 2019. Après une étude complète de l'astéroïde, elle prélèvera à sa surface des échantillons, qu'elle ramènera sur Terre en 2023.

Et Bennu, alors ? Il sera visité par la sonde américaine Osiris-Rex, qui doit quitter la Terre l'an prochain. Osiris-Rex va accoster Bennu en 2018, et rapporter des échantillons de l'astéroïde sur Terre en 2023.

En conclusion, donc, si jamais la mission ARM est maintenue en l'état, et si elle ne prend pas plus de retard, en 2025 et pour un coût vingt fois supérieur à celui d'une mission automatique, les astronautes, avec quinze ans de retard sur Hayabusa et deux ans de retard sur Osiris-Rex, parviendront, peut-être, à faire aussi bien que des robots…

PROGRAMME TV

ALGERIE

08h00 : bonjour d'algérie
09h30 : achwak el madina
10h00 : el ilm bayna
10h30 : toqouse et dou
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en fr
12h25 : tous mes enfants
13h45 : kaoukab el akhdar
14h30 : nour el fadjr (13)
15h15 : 52 chrono (rediff)
16h20 : sebaq
el madjarate (49)
16h50 : police zola (45)
17h20 : takder tarbah
18h00 : journal en amazigh
18h25 : achwak el madina
(20 et fin)
19h00 : journal en fran-
çais+météo
19h30 : le sud en 13
20h00 : journal en arabe
20h45 : FAMILETNA
21h20 : entre parenthèses
22h40 : expression livre
23h40 : senteurs d'algérie

06h30 : emission sabah el
07h00 : Journal télévisé
07h15 : reprise sabah el
09h05 : emission :saidati
10h00 : dessin animé :
10h25 : moughamarat
10h50 : feuilleton arabe :el
11h30 : Saa riyadha
12h30 : baiatouna
13h00 : Journal télévisé
13h30 : feuilleton: Maou
16h30 : Dessin animé:
17h00 : émission pour
17h30 : magazine: aalem el
18h00 : Journal télévisé
18h20 : emission de jeux :
18h55 : fi samim el qanoun
19h20 : émission de jeux :
20h00 : Journal télévisé
21h00 : emission :lil aaila
22h30 : Emission saharat
el madina

20:55
Unforgettable
Le poids de l'amitié
Série de suspense (50mn)

22:35
Unforgettable
Les grands explorateurs
Série de suspense (50mn)

20:55
Secrets d'histoire
Elizabeth 1re, la reine vierge
Magazine historique (1h45mn)

22:40
Crash
Découverte (60mn)

20:50
Le port de l'oubli
Téléfilm dramatique (1h40mn)

23:20
Le divan de Marc-Olivier Fogiel
Magazine culturel (1h10mn)

21:00
Pas son genre
Comédie dramatique (1h50mn)

22:51
States of Grace
Drame (1h14mn)

20:40
Enquête de santé
La viande en accusation
Magazine de la santé (1h40mn)

23:45
Aliments irradiés, mauvaises ondes dans nos assiettes ?
Santé (55mn)

20:55
X-Men Origins : Wolverine
Film fantastique (2h05mn)

23:00
Collatéral
Thriller (2h10mn)

20:50
Nous, otages des SS
Fiction (55mn)

22:40
1945, le temps du retour
Histoire (55mn)

20:50
Adam recherche Eve
Episode 6
Téléréalité (55mn)

21:50
Projet fashion
La finale
Divertissement (1h45mn)

20:50
Forces spéciales
Film d'aventures (2h10mn)

23:00
Léon
Thriller (1h55mn)

20:50
90' Enquêtes
Saint-Denis : au coeur des quartiers chauds du 93
Magazine de société (1h25mn)

22:25
90' Enquêtes
Marseille : comment stopper la violence ?
Magazine de société (1h45mn)

EL ACIL
Le journal de l'est algérien
Edité par l'EURL Inter med-infos
au capital de 20.000.000 DA

■ **Siège social** : 24, Boulevard Belouizdad, Constantine
■ **Directeur Général responsable de la publication:** Naceur-Dine Khenfar ■ **Rédaction :** 01, Rue K. Bendjellit Constantine Téléfax: (031) 92-46-13 B.P 70 D ■ **EL ACIL Publicité** 5. Avenue Ameur Hamou St jean Tél-Fax : (031) 91-23-02
■ **AGENCE CPA**. Av. Aouati. M. Constantine No de Cpte: 352-4000-704611/25 ■ ANEP 1,Avenue Pasteur Alger
& (021) 73-76-78 / 71-28 Fax : (021) 73-95-59 n P.A.O El Acil ■ Impression Inter Med-Infos Zone Industrielle Palma ■ **Diffusion** EL ACIL Constantine
Tout manuscrit, photographie ou autres documents et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.
Site web : http://www.elacil.com E-mail: elacilquotidien@yahoo.fr

MOTS FLECHES N°522

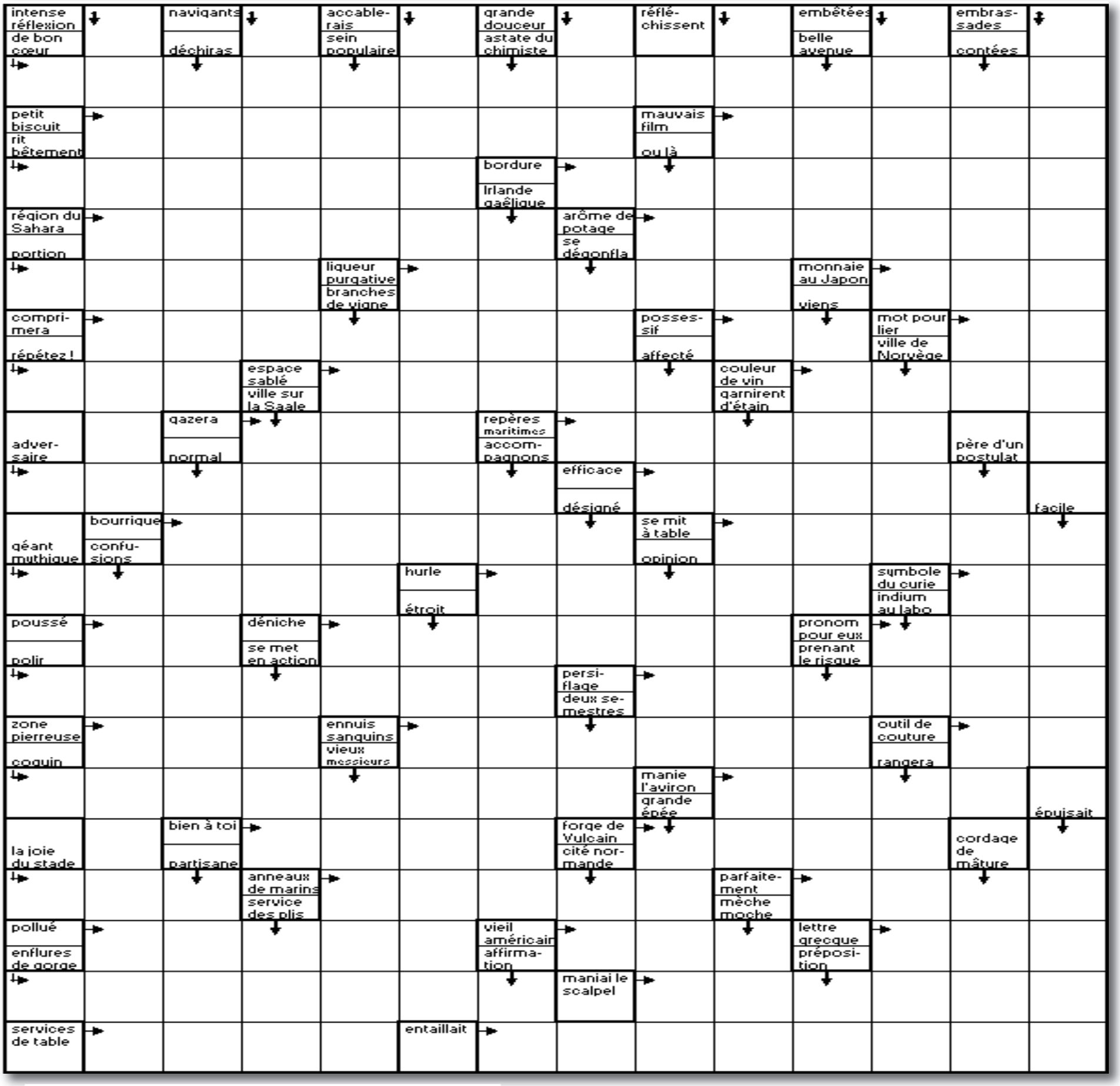

MOTS CROISES N°522

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2								■				
3												
4							■					
5				■						■		
6						■					■	
7			■						■			
8					■							
9						■						
10								■				■

HORIZONTALEMENT

1 - Tout ce qu'il veut, c'est votre bien-être
2 - Peu importante - Lieu de délices
3 - Nécessité vitale
4 - Relative à l'origine - Don inespéré
5 - Exaspération d'ancêtre - Religion - Mot d'illusion
6 - Hachis alimentaire - Infante assassinée
7 - Bien dans le coup - Etape de rame - Abat
8 - Pièce de soutien - Canal rénal
9 - Courroies - Refuges sûrs
10- Certains - Donc à compter

VERTICALEMENT

A - Organisera ses actions
B - Trés drôles
C - Reproduire - Fabricants de sénilité
D - Ville du Pérou - Petit bulbe
E - Composant de manufacture - C'est le numéro 36
F - Centres d'intérêts du titi - Départ de courant
G - Support d'éprouvette - Uniras
H - Maîtresses
I - Trés fatigué - Porteur de quille
J - Dieu nordique - Monument orné
K - Pâtres indiens - Poison sanguin
L - Blanchies

SOLUTIONS

MOTS CROISES N°521

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	L	O	M	B	O	P	H	I	L	E
2	A	M	I	R	A	L	■	C	A	N	E	S
3	S	E	V	E	R	E	S	■	N	O	U	S
4	S	T	R	E	S	S	A	N	T	■	C	O
5	E	T	A	■	O	■	P	I	E	G	E	R
6	T	R	I	E	U	S	E	■	R	A	M	E
7	E	E	S	T	I	■	U	R	A	N	I	E
8	T	■	O	R	N	E	R	A	■	T	E	■
9	E	L	N	E	■	U	S	I	N	E	■	A
10	S	A	S	S	E	S	■	D	A	R	D	S

MOTS FLECHES N°522

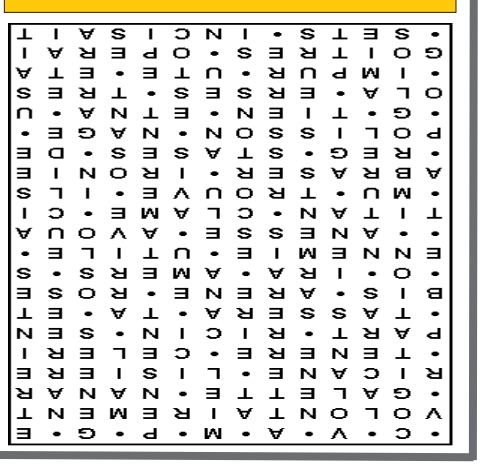

ANNONCES CLASSÉES

DIVERS

CABINET IMMOBILIER "HACENE

Tél : 031 61 97 99
Port : 05 50 26 89 29
07 70 89 41 77

A VENDRE VILLA

TRES BELLE VILLA 3F Lot 408m2 Bâtis 200m2 s/sol R+2 avec/ toutes commodités
A LA CITE BOUHALI KHROUB EN FACE LA DAIRA
-S/sol : donne s/route : un G. Garage ou dépôt
- RDC : donne s/route : G salon, 3 pièces, cuisine SDB WC
*1° ét : G salon, 5 pièces : cuisine SDB WC
*2° ét : G salon, 5 pièces, cuisine SDB WC (fini à 90%)
- Terrasse : + 2 pièces, vue panoramique
Prix à débattre après visite & merci de nous contacter 1459

VENDS

- F3 4ème étage la Boum (les blocs) avec acte

Tél : 05 56 46 82 68
1409

■Ag: Immobilière

-STAR-

031 92 11 99
Port: 0771 22 47 46

MET EN VENTE :

F3 N.Ville Dambri + terrasse
F2 Bellevue RDC
F3 Zouaghi Sonatiba
F3 Lavigerie
F2 20 Août RDC
2 F3 la Bum
F4 Trik Sétif
F4 Boussouf
Etage de Villa cité Abdelkader

LOCATION

F2 Bosquet
F3 Location N.Ville UV5
Vente local Coudiat R+1, 52m2
1500

■DEMANDE D'EMPLOI

J.H licence en sciences juridiques et administratives +C.A.P.A + expérience 02 ans avec un avocat
- Expérience dans une société étatique
- information en informatique cherche emploi .
0557 28 73 75 1339/02

A VENDRE

Villa à Djebel Ouahch
300 m2 R+2 (F4) + S/sol + jardin + buanderie avec acte
Tél: 0551 95 91 71 1406

A VENDRE OU À LOUER

F4 haut Standing à Ali Mendjeli
F4 en bon état à la Bum (Sakiat Sidi Youcef)
Carcasse de 300 m2 sur lot de 1000 m2 UV5 Ali Mendjeli
Tél : 0557 70 63 56
1450

■DEMANDE D'EMPLOI

JH 29 ans, diplôme TS informatique de gestion exp; 5 ans de le domaine commercial et étude marché, cherche emploi dans le domaine
Tél : 067 23 97 542 1415/01

■DEMANDE D'EMPLOI

Architecte, 6 ans d'expérience dans les BET et ETP cherche travail stable dans une etp à Constantine
Tél : 07 77 23 11 02
1339/01

■DEMANDE D'EMPLOI

J.F 27 ans, niveau de 3° année secondaire, diplôme de l'informatique bureautique de 6 mois, cherche emploi privé ou étatique
Tel: 07 83 02 36 14 1385/06

AGENCE IMMOBILIÈRE EL YASMINE AGRÉÉE

ADRESSES : Cité Ziadia N°:56 côté Mahkama
Tél : 031 63 25 54 Mob : 0550 55 24 30 / 05 49 99 93 71

A-Smara 105 logts 260 m2	UV 5 170 m2	Massinissa cité El Hayet 293 m2	Serkina 1, 240 m2 très bien situé
UV5 N-Ville 297 m2	UV5 N-V extension 357 m2	Sonatiba A-E-B 367 m2 COOP BENHA	3 hectares à El Haria zone Ind. 2 hangars de 1600 m2 hauteur de 12 m clôture disponible de suite
Serkina 4, 240 m2	Boussouf cité milit sup/ 324 m2	Eucalyptus 241 m2	Hadaba 260 m2 GR Boulevard 02 façades
UV10 N-Ville 295 m2	Boussouf cité milit s/ 350 m2	Eucalyptus 275 m2	Jdour Ben Abdelmalek Ramdane 280 m2 N°638
N-V côté Hôpital 243 m2	Boussouf cité milit s/ 368 m2	Islah Zouaghi 353 m2	Terrain de 500 m2 à Zighoud Youcef Z.I
N-V face Hop. milit 250 m2	Boussouf cité milit s/266 m2	Eucalyptus 500 m2	Terrain de 980 m2 Hamma Bouziane
Dj-Ouahch 264 m2	Serkina 1ère tranche S/289 m2	Sonatiba lot Benhamouda 300 m2	UV 5 Ext N°274, 170 m2
Ledjdour 270 m2	Berda 4ème T-S/ 240 m2	Lot de terrain Khroub	Ain El Karma 334 m2
Serkina 4, 245 m2	Berda 6ème T 240 m2	Lot de terrain El Berda 315 m2	
Amandiers 280 m2	Berda 3ème B 315 m2	Lot T-cité de police 273 m2	
Bachtarzi 240 m2	Belhadj 218 m2	Lot-T-Cité police 250 m2	
Sonatiba N-V 220 m2	Cité de police S/249 m2	EL Hadaba 3 façades 240 m2	
Serkina 2, 432 m2	UV5 S/333,17 m2	Lejdour 4 ème tranche 270 m2	
Serkina	Lemridj 270 m2	El Hadaba 230 m2	
Bentchicou	Bentchicou 600 m2	Belkarfa A. Smara 273 m2	
Cité El Hayet Khroub 443 m2	2 hectares urbanisés Zouaghi	Benmenai 371 m2 2 façades	
Cité de Police N-V 249 m2	Lot de terrain Aïn Abid 380 m2	N-Ville UV5 ext 158 m2 3 façades	
1er novembre 270 m2	UV (5) extension N-Ville 264 m2	Amandiers 428 m2 plat	
Lejdour 270 m2	Amandiers 324 m2		

LOCATION :

F/3 Bellevue 3ème étage
F/3 Bum R-D-C pour 2 ans
F/3 Evolutif individuel Serkina
F/3 Boussouf 3éme étage
F/3 et F/4 N.Ville 1499

A VENDRE

-Appartement F3, situé à Khroub cité 450 logements, niveau 5ème étage, libre de suite, vue panoramique, très bon état.
Tél : 07-71-34-18-80 1494

■DEMANDE D'EMPLOI

J.F. Bac + 3 années à l'université dans la spécialité anglais 3 ans expérience dans un cyber Cherche emploi comme secrétaire
Tél : 0552 64 14 97 1433/03

■DEMANDE D'EMPLOI

J.F licenciée en sciences juridiques et administratives maîtrise l'outil informatique cherche emploi
Tél : 0791 29 54 97
1433/04

■DEMANDE D'EMPLOI

JF master 2 en français attestation en informatique (secrétariat bureautique) Expérience de 3 ans Cherche emploi dans société privée
Tél : 0673 67 03 61 12

■AGENCE IMMOBILIERE

CIRTA

Tél 05-51-07-85-18

VENTE

Vends chalet 120 m2 acte Guemmas
Vends F3 8 ème étage à Boussouf
Vends F3 1er étage acte à Djenane Zitoune aménagé
Vends F1 4ème étage à Coudiat acte
Vends 2 5ème étage Bum acte
Vends F3 1er étage acte Bum
Vends local 50 m2 à Daksi

LOCATION

F3 RDC à Coudiat
F3 2ème étage et 3ème étage à Oued El Had
Agence cherche des appartements en location en vente des lots de terrain, des locaux, des villas. 1496

■DEMANDE D'EMPLOI

J.F 32 ans TS en comptabilité 05 (cinq) ans d'expérience chez un commissaire aux comptes cherche emploi dans le secteur étatique ou privé (bureau de comptabilité)
Tél : 0775 53 50 28 885/07

■DEMANDE D'EMPLOI

Cherche emploi pour le poste de conducteur des travaux BTPH ayant une expérience de 31 ans.
N° tél : 0550 79 61 56 1433/05

■Agence immo

GORDOBA

0553 81 59 37
SMK inf

VENDS :

F3 Bum acte 2ème étage
F4 Smara 2ème étage acte Hricha
F4 N.Ville promotion UV1 5ème étage
Maisonnette sup 86 m2 R+1 SMK inf
Chalet sup 257 m2 Quatre Chemins
F2 Ain Mlila 2ème étage P/P T.B.A
F3 Daksi 2, F4 Dj.Ouahch, F4 Ziadia

VENDS LOT :

Lot sup 4400 m2 zone ind. N.Ville
Lot sup 6191 m2 zone ind. D.Mourad
33 ha terrain agricole Beni Hmidène
Lot sup 270 m2 El Moudjahidine 1er nov 54

A LOUER:

F3 Bosquet 3ème étage
Local SMK inf sup 20 m2 1502

■DEMANDE D'EMPLOI

Agent de saisie
Gestionnaire du personnel, agent administratif
maîtrise l'outil informatique, la langue française et ayant une expérience appréciable surtout dans le domaine administratif
cherche emploi dans société privée
Tél : 0552 36 50 92 12

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE
CAAR
EPE/SPA au Capital de 12.000.000.000 DA
Succursale 500 Constantine
Zone Industrielle le Rhumel Bp 399 Constantine

AVIS D'ANNULATION

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance Unité de Constantine informe l'ensemble des soumissionaires de :

L'ANNULATION

de l'avis d'appel d'offres N° 05/CAAR/2010 ouvert relatif à :
Travaux de confortement d'un mur de clôture & Dallage périphérique de l'agence CAAR code 504 MILA.

Publié dans les quotidiens EL ACIL du 28/10/2010 et AN-NASR du 25/10/2010 et le Bomop.

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N°25/11330/C

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA: D'OUM EL BOUAGHI
DAIRA DE: AIN BABOUCHE COMMUNE DE : AIN BABOUCHE

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'UN APPEL D'OFFRE N°02/2015

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ain Babouche lance un Avis d' infructuosité d'un appel d'offre N° 02/2015 suivant la première parution dans le journal EDOUGH NEWS en date du : 24/02/2015 dans un délai de 15 quinze jours pour la réalisation du projet suivant:

-RENOVATION D'UN RESEAU D'AEP MECHTA BOUATHMENE

Qu'après les procédures d'ouverture des plis et évaluation des offres aux dates suivantes: 10/03/2015 et 30/03/2015

L'appel d'offre sera INFRUCTUEUX pour Le motif suivant:
Qualification d'une entreprise unique

Le P/APC

EL ACIL 07 04 2015 ANEP N°25/89827

ANNONCES CLASSÉES

CARNET DU JOUR

PENSÉE

BOUTEMINE KHALED

né le 1/1/1968 décédé le 7/4/1994

Les années passent vite et ma douleur grandit chaque jour. Ton départ imprévu et inattendu est resté vide, malgré toutes les bonnes choses que nous avions eues pendant ces années, mais que faire devant La Volonté de Dieu? Nous l'acceptons, car la destinée était ainsi.

Toute ta famille parle souvent de toi, grands et petits, nous évoquons tes souvenirs.

Repose en paix, très cher frère et fils bien aimé de toute ta famille.

Que Dieu t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.

Mama l'ekbida

إنا لله وإنا إليه راجعون 1492

ذكرى و ترحم

اليوم 07 أفريل 2015 تكون قد مرت ثلاث سنوات كاملة على رحيل الأم و الجدة الغالية

عدوي فاطمة الزهراء
أرملة شرطيوة بشير

رحلت عنا يا أمي في السابع أفريل 2012 تاركتا ورائك فراغا رهيبا لا يعوض أبدا و ذكريات جميلة لا تنسى، شاء الله أن ترحلي عنا و لا راد لقضائه، لن ننساك يا أمي فأنت حية في قلوبنا إلى آخر نبضة من نبضاتها.

أسأل الله عز وجل أن يرحمك برحمته الواسعة و يسكنك جنة الفردوس الأعلى.

و نرجو من كل من يعرف أمي فاطمة الزهراء أن يدعو لها بالرحمة و المغفرة.

إنا لله و إنا إليه راجعون

إبنك محمد الهادي 1488

PENSÉE

A la mémoire de notre très chère mère

MME FEU CHERTIOUA BACHIR NÉE ADOUI FATIMA-ZOHRA

Déjà trois années depuis que tu nous as quittés, en ce jour fatidique du 7 Avril 2012.

Tu étais le pilier de la maison, terriblement, tu nous manques et le monde ne cesse de se rétrécir autour de nous, par ton absence.

Nous t'avons vue partir, chère mère, vers un Monde Merveilleux, sans pouvoir te retenir.

Jamais nous ne t'oublierons, car tu nous as inculpé une belle leçon de vie, par ton courage, ta persévérance et surtout, ton immense amour pour la famille.

Ton affection, ta tendresse et l'attention dont tu nous as entourées, resteront gravées dans nos cœurs à jamais.

Repose en paix, grande guerrière que tu es.

Puisse Dieu t'accueillir en Son Vaste Paradis et t'accorder Sa Miséricorde.

Pour toi, mère, nos vives pensées.

La grande famille CHERTIOUA 1489

REMERCIEMENTS

Mr Tolba Med Redha

Sa femme née Bey Sabrina, ses enfants Chiraz, Mehdi et Lotfi remercient toutes les familles, proches et amis qui ont, de près ou de loin, compati à leur douleur, suite au décès de leur père, beau-père et grand-père

TOLBA RACHID

survenu le 31/03/2015 à Constantine et inhumé le 01/04/2015 à Ain Smara.

Que Dieu Le Tout-Puissant ait son âme en toute quiétude et l'accueille en Son Vaste Paradis.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons." 1504

ذكرى وترحم

توفي في يوم 28 01 2015

و مرت 70 يوم على وفاة المغفور له الإبن

عمارة سامي

عن عمر 5 سنوات

وبهذه الذكرى الأليمة يطلب السيد بوشاكر طاهر و كل العائلة عمارة عيسى أن يدعو له بالرحمة والمغفرة و السلوان

إنا لله و إنا إليه راجعون

1480

■طلب عمل

فتاة عمرها 30 سنة متحصلة على شهادة الليسانس في الحقوق و شهادة الكفاءة المهنية و لديها خبرة عمل لدى المجلس لمدة سنتين و خبرة عمل سكرتيرة لمدة سنة تبحث عن عمل.

الرجاء الإتصال:

299/0673 35 05 48

AGENCE IMMOBILIERE SERINE

TELE: 05-60-95-84-72/ 031-67-21-20

Adresse: nouvelle ville Cité 90 logts DAMBRI

Location :

-F4 pour location uv13 3ème étage

-F5 3ème étage à l'EPLF

-Local à l'UV05-200m2

VENTE DES APPARTEMENTS

-F6 Duplexe 4ème 5ème étage à Talbi

-F6 3ème étage Talbi

-F3 La Rue Thiers 4ème étage

-F3 à Boussouf 2ème étage

-F4 à la nouvelle ville 2ème étage

-2F4 DAMBRI à la Nouvelle Ville 2ème étage

-F4 à la nouvelle ville EPLF 2ème étage

-F4 à la nouvelle ville UV13 1er étage

-2 F5 à la nouvelle ville EPLF 1er et 4éme étage

-F3 à BOUSSOUF 3ème étage

-F3 à la nouvelle ville UV13 3ème étage

-F3 à la nouvelle ville UV13 au 2ème étage bon endroit

-F3 à la nouvelle ville 5ème étage UV13

-F3 à l'UV 01 4ème étage

-F3 à l'UV15 1er étage

-F4 à L'UV02 Dambri

-F4 à l'UV02 1er étage GIPEST

-F4 DAMBRI 5ème étage

Vente évolutif et villa

-Villa à l'UV 05 100% Finie

-Evolutif à Roufak 124m2

VENTE LOCAUX

-Centre commercial au centre ville

-Local à Bab Elkantara (44m2) + terrain 23,60m2

-Local au centre ville Les Arcades 1er étage (220m2)

Locaux à la nouvelle ville

-Local à la nouvelle ville

Local à UV5 (36 m2) B,A

Local à Ain Smara 23m2

Local à l'UV 2 GIPEST (23,70m2) TBA

VENTE LOTS DE TERRAIN

Lot de terrain à SKIKDA (1500m2) à côté de la mer

Lot de terrain à l'ONAMA commercial (7500m2) avec acte

Lot de terrain à la Zone d'Activité nouvelle ville (1700m2) avec acte

Lots de terrain à EL MOUDJAHIDINE 1er novembre sup: (580m2 - 460m2 acte)

Lot de terrain à El Ménia 301,92m2

-Lot de terrain à l'UV5 extension SORIPIM (400m2)

-Lot de terrain à ZOUAGHI urb (cert : R+4) 2Hectares 1501

■AGENCE IMMOBILIERE

LE PARADIS

Cité Benboulaid Bt 03

Constantine

Tél : 031-92-92-21

07-71-20-32-40

05-59-47-33-34 05-50-50-74-27

MET EN LOCATION

-F5 Duplex N.Ville 3ème et 4ème étage

-F6 N.Ville 2ème étage + garage

-F5 Bellevue 1er étage

-Etage de Villa F4 04 chemins

-Plusieurs villas Belhadj et 04 chemins

MET EN VENTE

-F2 Fadila Saadane

-2F3 N.Villa UV 05 UV 17

-F5 Filali 3ème étage (promesse de vente)

-F3 Boussouf 5ème tranche 4ème étage

-F3 les Terrasses

-F3 Filali (promesse de vente)

-F3 Portolazo RDC

-Local UV17 35 m2 BA

-Local Trik Sétif 30 m2 1497

■

VENTE

-Lot de terrain n°274 sup 170m2 UV05 ext N ville

Tél : 05 54 17 94 47 1490

■

VENDS

Local refait à neuf RDC+1er, idéal pour professions libérales ou bureaux centre ville Coudiat

05 53 48 40 74 1491

Agence CONSEIL Immobilier

TEL/FAX : 031 .62.62. 67

/05.60. 44.27 .87/0774.57.45.03

MET EN VENTE

APPARTS

F3 promo PTT N/Ville 3ème étage

F3 EPLF N/Ville 1er étage

F4 Sorepim Khroub 4ème étage

F4 Prom Hamdania 2ème étage N/Ville

F4 CNEP Boussouf

F4 promo Bourfaa 2ème étage

F5 La BUM 5ème étage

VILLAS

Villa R+2 Promo Boumaaza

Villa R+2 les Castors

Villa Zouaghi R+3 sur 2 rues

Villa R+1 SMK inf

Maison 150 m2 SMK inf

Plusieurs villas SMK inf , sup, Boussouf, Djebel Ouahch, Bentchicou

TERRAINS

4 lots jumelés UV5 N/ville 680 m2

255 m2 Eucalyptus

300 m2 Soripim N/Ville

307 m2 lotis. Ghazi 3 façades

Carcasse Sarkina 267 m2 SMK inf

3 hectares mitoyens zone d'activité N/Ville

Plusieurs lots El Moudjahidine 270 m2

2200 m2 Sissaoui sur route nationale

LOCAUX

Hangars sur terrains 3300m2 Z I Palma

Local 700 m2 + F3 + Bureaux les Combattants

Local commercial très bien situé St Jean

MET EN LOCATION

F5 Coudiat 1er étage

F3 promo Bouchareb 5eème étage Annaba

Recherche pour importante société, achat villa sur grand boulevard sur secteur SMK, Zouaghi, côté boulevard des cliniques ou pas loin. 1498

ANNONCES CLASSÉES

CARNET DU JOUR

40 ÈME JOUR

Déjà 40 jours (01/03/2015) que nous a quittés notre chère mère et épouse et notre douleur est toujours aussi vive.

MME EL HADJA BITCHIKH NÉE BITAT MALIKA dite SALIMA

Tes sacrifices resteront gravés dans notre mémoire, tu es toujours présente dans nos pensées et notre coeur.
Tu as laissé un veuf éplorée "El Hadi" qui ne cesse de chanter tes louanges, de vanter tes qualités.
Tes fils Med Kheireddine , Chouaib, Med Djamil, tes filles Mouni et Chahra, Karima, tes belles-filles Radia, Lilia et Chahinez, tes petits-enfants qui t'aiment beaucoup.
En toutes circonstances, tu es au Paradis car c'est la place des êtres valeureux et tu en fais partie. Allah Yarhmek, ma Laaziza.
J'implore tes frères et soeurs, amis et famille, tous les gens qui t'ont aimée, ceux qui ont eu un jour la chance de croiser ton chemin, d'avoir une pieuse pensée pour toi.
Tes enfants, à qui tu manques énormément.

إنا لله وإنا إليه راجعون

1495

7ÈME JOUR

7 jours sont passés depuis le décès de notre père et grand-père

BOUCHELOUKH ACHOUR

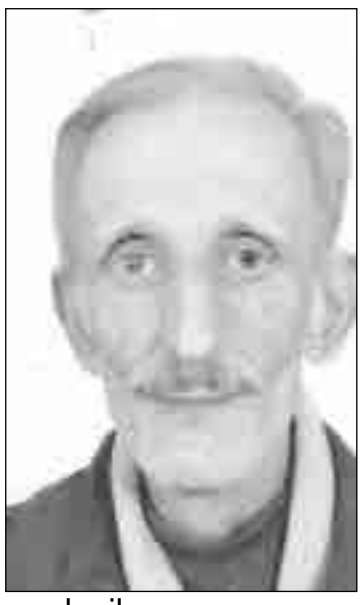

En cette douloureuse et triste occasion les familles Bouchelloukh et Hosna remercient tous ceux qui ont partagé avec eux leur deuil.

1503

40ÈME JOUR

"On ne regrette que ce que l'on aime..."
Cela fait 40 jours depuis que tu nous as quittés à jamais, notre très chère et regrettée

LYNDA BOUREBOUNE

Triste et douloureux fut ce jour du 24/02/2015 où, d'un trait, ton beau sourire s'est effacé.
Tu étais un symbole de courage, de gentillesse et de patience.
Tu vas tant nous manquer, mais sache que nous garderons toujours en mémoire, tous les moments chaleureux passés avec toi.
Ta mère HAIN Lila, ta seule et unique fille MEISSA, ta sœur BOUREBOUNE Lamia et son mari BENAZZOUZ Mohamed Tahar ainsi que tes nièces : Lydia, Sabrina, Sandra, prient Le-Tout Puissant de t'accorder une place dans Son Vaste Paradis.
Repose en paix, adorable et tendre Lynda et que "DJANNET EL FERDAOUS" soit ta demeure pour toujours.

1507

PENSÉE

Cela fait (40) jours depuis la douloureuse journée du 28 février 2015, le jour où nous l'avons perdue à jamais, chère mère

MME BOUTELDJA NÉE FATHI HANIFA.

Tu étais le bonheur de la maison, tu resteras pour toujours notre exemple de bonté et de sagesse.
En ce douloureux souvenir, ton mari, tes enfants, tes petits-enfants, tes frères et soeurs, tes gendres et belles-filles pensent à toi et ne t'oublieront jamais.
"Allah Yarhamek Ya Yemma Lahnina"

1505

■**طلب عمل**

شابة متحصلة على ليسانس في علم النفس، تبحث عن عمل كمدرسة قسم تحضيري (روضة أطفال - مدرسة ابتدائية خاصة) خبرة لمدة سنة في هذا المجال

(Sans ANEM)

الرجاء الإتصال على الرقم التالي:

0558 07 48 71

شكرا

1433/07

■**طلب عمل**

نجار محترف، أبلغ من العمر 36 سنة أريد العمل مع المقاولين في ولاية قسنطينة أو ما جاورها.

رقم الهاتف:

0777 17 16 60

1433/06

AVIS DE DÉCÈS

Les familles BELILI et GUENIFI ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

BELILI YAMINA DITE DJAMILA, EP GUENIFI

survenu le 05/04/2015 à l'âge de 73 ans .
L'enterrement a eu lieu le 06/04/2015 au cimetière Guemmas
Que Le Créateur Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

1493

AVIS DE DÉCÈS

La famille BOUAMAMA a l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

BOUAMAMA SOUAD
Vve DJOHER HAMLAOUI

survenu le 06/04/2015 à l'âge de 54 ans .
L'enterrement a eu lieu le même jour au cimetière Guemmas
Que Le Créateur Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

1506

EL ACIL
Le journal de l'est algerien - MARDI 07 AVRIL 2015
6575
Site Web : www.elacil.com / Email : elacilquotidien@yahoo.fr

ANP / Lutte antiterroriste à Boumerdès

Un criminel éliminé et un pistolet automatique récupéré

Un terroriste a été éliminé et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré lors d'une embuscade tendue dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau d'Oued Larbaâtache dans la wilaya de Boumerdes, indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Boumerdes (1ère région militaire) a éliminé un (1)

terroriste, hier 5 avril 2015, lors d'une embuscade tendue au niveau d'Oued Larbaâtache », précise la même source, ajoutant que « l'opération s'est soldée par la récupération d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'une quantité de munitions et deux (2) téléphones portables ».

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, « des détachements relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et de Tamanrasset (6ème région militaire), ont arrêté dix sept (17) immigrants clandestins, vingt-cinq (25) contrebandiers dont cinq (05) Algériens et vingt (20) de différentes nationalités africaines ».

Les forces de l'ANP ont procédé, en outre, à la saisie de « deux (02) véhicules tout-terrain, une moto, une somme d'argent de 132490 dinars algériens, 134605 CFA, 15125 francs guinéens, ainsi que vingt-trois (23) détecteurs de métaux, 75,5 grammes d'or, 34 grammes de pierres contenant de l'or, vingt-neuf (29) téléphones portables, 600 litres de carburant et 420 kilogrammes de miel ».

Dubaï / « Force doit rester à la morale » !

28 condamnations pour une partie bien arrosée à Dubaï

Vingt-huit personnes, dont 13 femmes parmi lesquelles des Emiraties et des Marocaines, ont été condamnées à des peines de prison et des amendes pour avoir participé à une partie fine où l'alcool a coulé à flot sur un yacht à Dubaï, a rapporté lundi un journal.

Cinq des accusés -deux hommes et trois femmes- ont été condamnés chacun à un an de prison pour avoir eu "des relations sexuelles consensuelles en dehors du mariage", a indiqué le quotidien anglophone Khaleej Times. Selon un autre journal, les deux hommes sont des officiers de police.

Toutes les personnes jugées ont été condamnées à des amendes allant de 2 000 à 4 000 dirhams (500 à 1 000 euros), notamment pour avoir consommé de l'alcool sans permis, en contravention de la loi locale, a ajouté le journal.

Les faits remontent à la soirée du 10 octobre. La police a été alertée qu'une partie fine avec consommation d'alcool se déroulait sur un yacht ancré à Dubaï Marina, au coeur de la grande ville des Emirats arabes unis.

Parmi les personnes arrêtées et jugées figuraient 15 hommes -11 Emiratis, deux Iraniens et deux Comoriens-, âgés de 21 à 43 ans, et 13 femmes -8 Emiraties, deux Marocaines, une Saoudienne, une Yéménite et une Omanaise-, âgées de 20 à 36 ans, a précisé le Khaleej Times.

Dubaï est une cité-Etat de quelque deux millions d'habitants peuplée majoritairement d'étrangers. Cependant, les autorités ont imposé certaines règles par respect à la religion musulmane.

Inde / Transport aérien

2 pilotes d'Air-India interdits de vol après une dispute

Le pilote aurait été agressé par le copilote juste avant le décollage, rapportent des médias indiens. La compagnie AirIndia dément tout acte de violence à bord de l'appareil. Deux pilotes de la compagnie aérienne nationale, AirIndia, ont été interdits de vol par leur employeur. En cause, un bagarre dans le cockpit, qui aurait eu lieu juste avant le décollage.

Selon l'Hindoustan Times, le copilote a agressé le commandant de bord alors qu'ils préparaient le décollage d'un avion de la compagnie de la cité touristique de Jaipur pour New Delhi dimanche soir.

C'est la demande du pilote d'inscrire des informations importantes pour le vol, comme le nombre de passagers, le poids au décollage et la consommation de carburant qui aurait irrité le copilote, et ainsi provoqué cette violence, selon le Times of India."Le copilote s'est senti offensé et aurait frappé le commandant", explique le journal, qui ajotue que le commandant de bord a malgré tout "décidé d'effectuer le vol, dans l'intérêt de la compagnie". De son côté, la compagnie AirIndia a démenti tout acte de violences à bord, affirmant que seul un échange verbal avait eu lieu : "Il y a juste eu un vif échange entre le commandant de bord et le copilote (...) Nous avons déjà retiré les deux pilotes du planning, en attendant une enquête", a déclaré un porte-parole de la compagnie en difficulté à l'agence Press Trust of India.

Faune / Les exploits de la paruline rayée

Elle pèse 12 grammes mais parcourt 2200 km, sans étape

Elle pèse 12 grammes à peine, mais le vent ne la déstabilise pas. A tire d'aile, la paruline rayée, un petit passereau, migre d'Amérique du Nord en Amérique du Sud pour y passer l'hiver, en deux ou trois jours, sans s'arrêter. Les scientifiques s'en doutaient, ils en ont la preuve, selon une étude publiée par l'université du Massachusetts (Etats-Unis) à Amherst, comme le rapportait le

Boston Globe le 1er avril, cité par Les Echos, lundi 6 avril.

"Il s'agit d'un des plus longs voyages directs au-dessus de l'eau enregistrés pour un oiseau chanteur", s'enthousiasme un des auteurs de l'étude, le chercheur Bill DeLuca.

Les ornithologues avaient constaté, depuis les années 1960, selon le Boston Globe, qu'ils ne voyaient jamais ces oiseaux s'arrêter le long de la côte Est. Ce qui semblait montrer qu'ils empruntaient une route différente de celle des autres oiseaux.

En fait, les parulines quittent les forêts de la Nouvelle-Angleterre et de l'est du Canada pour

rejoindre directement une large zone allant de la Colombie à la Guyane, sans escale. Entre 2 270 et 2 770 kilomètres pour un vol d'une durée d'environ trois jours. C'est grâce à des "géolocalisateurs" miniatures, installés sur une quarantaine de spécimens, que les chercheurs ont pu suivre la trajectoire avec précision. Pour tenir la route, les parulines se gavent juste avant le voyage au point de peser quasiment le double de leur poids normal. D'autres oiseaux sont capables de tenir d'aussi longues distances, note encore Bill De Luca, dont l'étude est rapportée sur Biology Letters, mais ils ne sont pas aussi légers.

Nation / Accidents de la circulation

9 morts et 18 blessés sur les routes, en 24 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 18 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan établi lundi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur l'autoroute est-ouest, dans la commune d'El-Mehir.

Par ailleurs, un enfant de 18 mois, décédé noyé dans une bâche à eau au douar Lagzaiet, dans la commune de Sétif, a été évacué vers l'hôpital local, a-t-on ajouté.

Santé / Diabète

Epices et aromates, les meilleurs alliés

Lorsque l'on est atteint de diabète, on nous parle souvent des aliments à ne pas consommer. Mais savez-vous que d'autres aliments peuvent être bénéfiques si vous êtes atteint de cette maladie ? C'est le cas de certaines épices par exemple. Les antioxydants sont-ils utiles en cas de diabète ?

Il est effectivement conseillé d'augmenter la consommation d'antioxydants, car toute maladie chronique accroît le stress oxydatif, qui vieillit prématurément l'organisme. Ces composés ont un effet protecteur prouvé vis-à-vis des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers. Leurs champions incontestés, les fruits et légumes, aident en outre à lutter contre les kilos en trop. « Tous les antioxydants (telle la vitamine C) ont beaucoup d'intérêt, insiste le Dr Lecerf, et particulièrement les polyphénols (thé, noix, huile d'olive), car ils protègent des complications (rétinopathie diabétique) lorsqu'ils sont puisés dans la nourriture, mais pas en comprimés. Une étude a montré que, si l'on déclenche un diabète chez une souris, ils ralentissent sa progression. »

Des bienfaits confirmés récemment : les personnes qui mangent 6 portions de fruits et légumes par jour réduiraient leur risque de diabète de type 2 de 21 %, comparativement à celles qui n'en mangent que 2 portions.